

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
GÉRÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE
DES NATIONS UNIES
POUR LES RÉFUGIÉS**

**ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
de l'année terminée le 31 décembre 1988
et
RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : QUARANTE-QUATRIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5E (A/44/5/Add.5)



NATIONS UNIES

New York, 1989

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
LETTRES D'ENVOI	iv
I. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	1
II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	22
III. COMPTES DE L'ANNEE TERMINEE LE 31 DECEMBRE 1988	23
ETAT I. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés Bilan au 31 décembre 1988	24
ETAT II. Recettes et dépenses au 31 décembre 1988 - Ensemble des fonds, en espèces et en nature	25
ETAT III. Etat des engagements au 31 décembre 1988	28
<u>Tableau 1.</u> Etat des contributions au 31 décembre 1988 - Ensemble des fonds	29
<u>Tableau 2.</u> Etat au 31 décembre 1988 des contributions au titre d'exercices antérieurs non acquittées	53
<u>Tableau 3.</u> Programmes généraux du Haut Commissariat - Programme annuel pour 1988	61
<u>Tableau 4.</u> Comptes spéciaux du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés : fonds alloués et dépenses en 1988	75
<u>Tableau 5.</u> Programmes spéciaux du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés : disponibilités et dépenses en 1988	77
<u>Tableau 6.</u> Etat des projets d'exercices antérieurs - Ensemble des fonds : engagements réglés et non réglés au 31 décembre 1988	90
<u>Tableau 7.</u> Prêts accordés à des réfugiés ou en leur faveur	96
<u>Tableau 8.</u> Placements au 31 décembre 1988	98
IV. EXPOSE DES POLITIQUES COMPTABLES FONDAMENTALES APPLICABLES AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GERES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES	100

LETTRES D'ENVOI

Le 3 mars 1989

Monsieur le Président,

Conformément au règlement de gestion par le Haut Commissaire des fonds constitués au moyen de contributions volontaires, j'ai l'honneur de vous transmettre les comptes de l'exercice 1988, certifiés exacts et approuvés conformément au paragraphe 11.4 desdites règles.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés,

(Signé) Jean-Pierre HOCHE

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Le 22 juin 1989

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre les états financiers, au 31 décembre 1988, concernant les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Ces états, communiqués par le Haut Commissaire, ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes et sont accompagnés de l'opinion du Comité.

Je vous adresse, en outre, le rapport du Comité sur lesdits comptes.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines,

Président du Comité des commissaires aux
comptes de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Eufemio C. DOMINGO

Monsieur le Président de l'Assemblée
générale des Nations Unies
New York

I. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Introduction

1. Conformément au paragraphe 22 du statut du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes de l'année terminée le 31 décembre 1988 relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
2. La vérification a été effectuée conformément à l'article XII du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit règlement et conformément aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe des vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Elle a été effectuée au siège du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Genève et dans les bureaux extérieurs du Haut Commissariat au Royaume-Uni, en Ouganda et au Cameroun.
3. Comme il a coutume de le faire, au cours de l'année considérée, le Comité des commissaires aux comptes a présenté les résultats de vérifications spécifiques et a rédigé, à l'intention de l'Administration, des notes de gestion contenant des observations détaillées. Il a ainsi pu poursuivre un dialogue suivi avec l'Administration.
4. Le Comité a constaté avec satisfaction que l'Administration s'était attachée à améliorer la gestion opérationnelle et financière du HCR, notamment en ce qui concerne l'élimination des problèmes chroniques que les vérifications font régulièrement apparaître. Toutefois, il faut encore renforcer l'exécution des projets ainsi que les procédures d'achat, notamment pour ce qui est du contrôle des biens non consommables, de manière à maximiser les résultats des programmes.
5. Nos recommandations ont pour objet d'aider l'Administration à envisager et à opérer de nouvelles améliorations. On trouvera ci-après un exposé des principales questions soulevées à l'occasion de la vérification des comptes de 1988. Nous en avons discuté avec l'Administration, dont les réponses sont indiquées s'il y a lieu. Le présent rapport comporte deux parties, l'une ayant trait à la vérification des états financiers et l'autre à la gestion.

Résumé des recommandations

6. Nous recommandons l'adoption des mesures correctives ci-après, qui sont présentées par ordre de priorité :
 - a) Etant donné qu'il existe une certaine latitude concernant la date d'exigibilité de certaines contributions en souffrance, il convient d'envisager une révision des conventions comptables en vigueur concernant la date de validité des contributions annoncées mais non acquittées (voir par. 21);
 - b) Il faudrait prendre des mesures pour rectifier la comptabilisation actuelle d'une contribution non acquittée d'un montant de 6 015 582 dollars de façon que les comptes reflètent fidèlement l'état des créances recouvrables et les mesures prises pour les recouvrer (voir par. 25);

c) Avant de conclure un accord avec un bailleur de fonds, il convient de s'assurer qu'un tel accord est conforme aux règles du Haut Commissariat (voir par. 34);

d) Il faudrait réviser plus régulièrement les engagements de dépenses non réglés afin de réduire les soldes en libérant des fonds, le cas échéant, pour l'exécution d'autres projets (voir par. 40);

e) Il faudrait prendre des mesures propres à faciliter les échanges d'informations financières entre le HCR et les agents d'exécution de façon à renforcer le contrôle financier des projets (voir par. 46);

f) Les accords conclus avec les agents d'exécution prévoient la présentation de rapports périodiques sur l'exécution des projets. Il faudrait faire en sorte que ces rapports soient présentés en temps voulu et supervisés de plus près de façon à sauvegarder la crédibilité du HCR, ces deux éléments étant indispensables pour obtenir plus rapidement des fonds auprès des donateurs (voir par. 53);

g) Pour que la gestion des programmes d'assistance et de protection du HCR soit plus efficace, il faudrait mettre au point un accord type détaillé qui lierait officiellement le HCR et les pays d'accueil (voir par. 57);

h) Il faudrait s'employer à déceler les raisons des retards dans l'exécution des projets de façon à réduire les délais et améliorer davantage l'exécution (voir par. 63);

i) Il faut systématiquement rappeler aux responsables des bureaux extérieurs qu'ils doivent déclarer rapidement les pertes et dommages encourus et présenter en temps opportun toute documentation pertinente, de manière à faciliter le traitement des demandes d'indemnités dans les délais prescrits (voir par. 66);

j) Les mesures suivantes doivent être prises pour améliorer les procédures d'achat :

- i) Il convient de prendre en compte les besoins qui existent au niveau local, tels qu'ils ressortent des rapports de mission et autres documents pertinents, lors de l'achat de certains produits destinés aux bureaux extérieurs (voir par. 70);
- ii) A l'avenir, les divers groupes chargés des achats devraient être en contact avec le Service d'appui technique afin de solliciter, avant tout achat de matériel, un avis sur la qualité des produits envisagés (voir par. 74);
- iii) Il faudrait encourager la concurrence de façon à obtenir des fournitures de meilleure qualité et de disposer d'un plus grand choix d'articles à des prix inférieurs (voir par. 80);

- iv) Il faudrait mettre en place un dispositif d'achats anticipés de façon à déterminer les besoins concernant les cas d'urgence et cas spéciaux, mettre au point des spécifications techniques et autres, et stocker certains produits en quantité suffisante pour pouvoir répondre aux situations d'urgence (voir par. 80);
- k) Il faudrait prendre les mesures ci-après pour renforcer le fonctionnement du compte d'avances de caisse à base dollars zéro (voir par. 90) :
 - i) Les montants des retraits mensuels excédant le plafond fixé devraient être décidés au cas par cas;
 - ii) Il faudrait donner pour instruction aux délégations de n'effectuer que des retraits correspondants aux besoins immédiats;
 - l) L'on pourrait demander aux donateurs de fournir un ordre bancaire chaque fois que des contributions sont versées par virement bancaire de façon à permettre au HCR d'enregistrer de son côté les paiements et de vérifier que les fonds sont crédités aux dates prescrites (voir par. 93);
 - m) Le HCR doit s'employer davantage à étendre ses campagnes d'appel de fonds à des sources autres que ses sources habituelles, de façon à augmenter ses recettes (voir par. 96);
 - n) Le HCR doit s'attacher encore, particulièrement dans les bureaux extérieurs, à consigner rapidement dans ses registres toute acquisition de biens non consommables, à contrôler l'usage qui est fait de ces biens et à en assurer la sécurité (voir par. 102, 104 et 108).

Résumé des conclusions

7. Ainsi qu'indiqué au paragraphe 6 de l'exposé des politiques comptables fondamentales applicables aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire (voir chap. IV ci-dessous), les contributions annoncées non acquittées pendant plus de cinq ans continuent à figurer sur les livres, pour mémoire, mais ne sont pas comptabilisées. Or, nous avons relevé que des contributions non acquittées depuis plus de cinq ans, d'un montant total de 321 657 dollars, continuaient d'être comptabilisées.
8. Nous avons observé que des contributions d'un montant total de 6 015 582 dollars effectuées par trois donateurs avaient été comptabilisées comme contributions non acquittées. Nous avons noté en outre que cette somme était due au HCR par un pays à titre de contribution de contrepartie pour de la farine de blé livrée par les donateurs en question.
9. Notre vérification de l'état des contributions annoncées mais non acquittées a fait apparaître que deux contributions, d'un montant total de 5 249 242 dollars, avaient été comptabilisées au titre des recettes par le Service du financement des programmes alors qu'elles avaient été versées à une organisation autre que le HCR.

De même, le HCR a accepté une contribution dont la conditionnalité n'était pas conforme au règlement de gestion par le Haut Commissaire des fonds constitués au moyen de contributions volontaires.

10. Nous avons pris note avec satisfaction de la réduction progressive, au cours des trois dernières années, des engagements non réglés, réduction imputable en grande partie à une révision des examens menés à intervalles réguliers. Une présentation plus rapide de l'information améliorerait encore l'efficacité de tels examens.

11. Notre vérification des dépenses relatives aux projets, tant au siège que dans l'une des délégations, a fait apparaître que les agents d'exécution ne respectaient pas les délais impartis pour la présentation des rapports, ce qui entravait le contrôle des dépenses et entraînait des dépassements de crédits.

12. Le HCR a fait procéder à une vérification des comptes qui a mis au jour de graves infractions aux règles de gestion financière de la part d'un agent chargé de l'exécution.

13. Certains des bureaux extérieurs du HCR concluent, lors de situations d'urgence, des arrangements qui s'écartent des procédures officielles (tels que des échanges de lettres avec les pays d'accueil). Le HCR s'efforce de régulariser de tels arrangements.

14. Notre examen des procédures d'achat a fait apparaître des efforts appréciables en vue d'une utilisation efficace des ressources. Le contrôle interne s'est, dans l'ensemble, révélé suffisant, encore que nous ayons observé quelques carences, telles que le fait de ne pas solliciter l'avis d'experts ou de n'avoir pas suivi des procédures d'adjudication.

15. Pour ce qui est de la gestion des liquidités, nous avons noté qu'il était possible de renforcer le contrôle du dépôt des paiements postaux et du compte à position dollars zéro.

16. Notre examen des annonces de contributions et des contributions acquittées a fait apparaître une régression des contributions provenant de sources non gouvernementales; parallèlement, on n'a pas accordé suffisamment d'importance à l'appel de fonds auprès de ce type de donateurs.

17. Dans certains bureaux extérieurs, les biens non consommables ne sont pas inventoriés en temps voulu; en outre, des larcins sont à l'origine de la perte de matériel.

Partie I. Etats financiers

Information financière

Examen de la comptabilisation des créances en souffrance

18. Notre vérification du bilan au 31 décembre 1988 a fait apparaître un solde de 175 752 000 dollars au compte des créances en souffrance, dont un montant de 404 512 dollars au titre des contributions annoncées mais non acquittées. Pour ce qui est de ces dernières, un montant de 321 657 dollars correspondait à des contributions non acquittées en souffrance depuis plus de cinq ans.

19. On se souviendra que, comme indiqué au paragraphe 6 de l'exposé des politiques comptables fondamentales applicables aux contributions volontaires gérées par le HCR, les contributions annoncées non acquittées pendant plus de cinq ans continuent à figurer sur les livres, pour mémoire, mais ne sont pas comptabilisées. Or, nous avons relevé que des contributions non acquittées depuis plus de cinq ans, d'un montant total de 321 657 dollars, avaient bel et bien été comptabilisées.

20. Nous avons pris note du fait que ces contributions étaient des contributions "en nature" annoncées par un important donateur et qu'elles seraient acquittées en 1989. Nous avons également relevé que le Service du financement des programmes avait pris l'initiative louable d'envoyer des lettres d'appel et de rappel aux gouvernements et aux organisations privées qui avaient fait des annonces de contributions en leur demandant de régler les sommes échues.

21. Les contributions en souffrance depuis de longues années gonflent indûment les avoirs de l'Organisation et entraînent une régression des apports. Il est donc recommandé de prendre de nouvelles mesures propres à renforcer le dispositif de recouvrement des créances, particulièrement celle d'un montant de 404 512 dollars, dont il est question au paragraphe 18 ci-dessus. En outre, étant donné que la date à laquelle certaines créances sont exigibles n'est pas fixe, nous recommandons de réviser les conventions comptables concernant la date de validité des contributions annoncées mais non acquittées.

22. L'administration a pris note de nos observations et souscrit à nos recommandations : elle a fait part de sa volonté de revoir les conventions comptables concernant les créances à recouvrer et de s'employer à améliorer la situation. Elle a fait savoir en outre que le donateur en question n'honorait les annonces de contribution "en nature" que sur présentation de rapports adéquats concernant l'achat et la répartition des fournitures; elle a indiqué que les rapports concernant la créance d'un montant de 404 512 dollars avaient été présentés et que la contribution d'un montant de 321 657 dollars avait été acquittée après que nous eûmes procédé à la vérification des comptes.

Comptabilisation des contributions non acquittées

23. On trouvera ci-après un état récapitulatif des contributions, d'un montant de 6 015 582 dollars, comptabilisées comme étant dues par trois donateurs :

<u>Année</u>	<u>Montant</u>
1987	866 667
1988	3 066 000
1989	<u>2 082 915</u>
Total	<u><u>6 015 582</u></u>

24. Notre vérification a fait apparaître que ces montants, bien qu'imputés à ces trois donateurs, étaient en fait dus par un gouvernement au HCR à titre de contributions de contrepartie pour de la farine de blé livrée par les donateurs en question. Ces fonds devaient servir à financer des projets du HCR dans le pays bénéficiaire. Le HCR a conclu avec les donateurs et le pays bénéficiaire des accords séparés concernant d'une part la livraison et, d'autre part, le paiement de la marchandise. La vérification des registres comptables relatifs aux contributions a fait apparaître ce qui suit :

a) Les donateurs se sont intégralement acquittés des engagements bilatéraux qu'ils avaient conclus avec le HCR puisqu'ils ont fourni, comme prévu, la marchandise au pays bénéficiaire;

b) Les accords passés par le HCR avec le pays en question ne précisent pas les procédures à suivre pour le règlement des litiges, ce qui risque d'être préjudiciable au HCR en cas de différend;

c) Il aurait été possible de garantir, par des lettres de crédit irrévocables, le transport et le paiement de ces marchandises.

25. Il a été recommandé ce qui suit :

a) Il faudrait qu'à l'avenir de telles transactions soient organisées et négociées plus minutieusement de façon que les dispositions de l'accord soient respectées;

b) Le pays bénéficiaire doit être considéré comme débiteur et les montants en question doivent être portés au crédit des donateurs afin que le bilan reflète plus fidèlement l'état des créances;

c) Il faudrait poursuivre les efforts entrepris en vue de recouvrer la totalité de la créance auprès du bénéficiaire.

26. L'Administration a accepté nos recommandations, tout en notant que la tendance à la hausse des taux de change faisait qu'il était difficile au bénéficiaire de remplir ses engagements aux termes de l'accord qui avait été conclu. Etant donné la complexité des accords concernant ces contributions, il a été nécessaire de solliciter un avis juridique dans le but d'ajuster correctement les écritures.

Acceptation de contributions à des conditions défavorables

27. Notre examen des accords relatifs aux contributions conclus entre le HCR et les donateurs a fait ressortir la nécessité de définir des règles précises de présentation de l'information financière pour celles des contributions qui semblent être uniques en leur genre et dont les conditions ne sont pas compatibles avec le règlement de gestion des fonds constitués au moyen de contributions volontaires (voir ci-dessous).

a) Contribution destinée à financer un projet relatif à des activités génératrices de recettes dans un pays d'accueil

28. Le règlement de gestion des contributions volontaires dispose que les annonces de contributions sont comptabilisées comme recettes sur la foi de l'engagement, confirmé par écrit, pris par un futur donateur de verser une contribution en espèces au HCR.

29. Notre vérification de l'état des contributions annoncées mais non acquittées comptabilisées par le Service du financement des programmes a fait apparaître que deux contributions annoncées, d'un montant total de 5 249 242 dollars, avaient été comptabilisées comme recettes alors que les fonds avaient en fait été versés à un organisme autre que le HCR. Nous avons en outre observé que ces annonces n'avaient pas été comptabilisées par le groupe des contributions de la section de trésorerie puisqu'il avait été estimé qu'il ne s'agissait pas là d'une contribution normale. Cela a donné lieu à des discordances entre la comptabilité de la section de trésorerie et celle du Service du financement des programmes.

30. Le mémorandum d'accord dispose par ailleurs, à la section IV a), que toutes les sommes versées par les donateurs pour le projet en question seront virées à un fonds d'affectation spéciale que doit ouvrir l'organisme bénéficiaire chargé de les gérer.

b) Fournitures destinées aux réfugiés dans un pays d'accueil

31. Le règlement de gestion des fonds constitués au moyen de contributions volontaires dispose que toutes les sommes reçues sont déposées à un compte en banque officiel du HCR et que, à moins que le Comité exécutif n'en décide autrement, le revenu des placements est porté au crédit du Fonds général.

32. Or, contrairement à ces dispositions, l'alinéa 2) de la section 3 de l'accord relatif au projet stipule que le HCR doit ouvrir un compte propre au projet où seront consignés tous les versements et les retraits et que le revenu des sommes déposées au titre de la contribution versée à des fins spéciales sera calculé conformément au règlement financier du HCR et porté au crédit des comptes distincts.

33. Bien que le HCR ait accepté la contribution versée par le donateur, le revenu des placements de ces fonds n'a pas été porté au crédit d'un compte distinct, comme le stipulait l'alinéa 2) de la section 3 de l'accord. Cela, en effet, aurait été contraire au règlement de gestion.

34. Etant donné que les accords que conclut le HCR sont obligatoires et exécutoires, nous recommandons que l'on s'assure, avant de le signer, qu'un accord est bien conforme au règlement du HCR, à moins qu'une dérogation ait été approuvée. Nous recommandons en outre que les contributions soient comptabilisées à la fois par le groupe des contributions de la section de trésorerie et par le Service du financement des programmes, selon les mêmes critères, de façon à renforcer la crédibilité de l'information financière.

35. L'Administration, après avoir pris connaissance de nos observations et recommandations, a indiqué que les annonces de contributions étaient comptabilisées par le Service du financement des programmes au titre de contributions au HCR dans les listes fournies au donateur, conformément aux procédures prévues de présentation de l'information financière. Elle a indiqué en outre qu'afin que les deux contributions n'apparaissent pas comme des contributions annoncées lors d'un exercice précédent et non acquittées, elles ont été annulées le 16 mars 1989.

36. L'Administration a souscrit à notre deuxième recommandation et nous a fait savoir qu'elle négociait actuellement avec le donateur une reformulation de l'accord qui avait été signé de façon à parvenir à un compromis qui tiendrait compte des exigences du donateur en matière de comptabilisation du revenu des placements et des dispositions du règlement de gestion des contributions volontaires du HCR.

Engagements non réglés

37. Il est stipulé aux articles 5.2.2 et 5.2.3 du chapitre V du Manuel du HCR qu'un engagement de dépenses ne peut être liquidé que pendant la durée du projet, c'est-à-dire entre la date du démarrage et la date de liquidation des engagements. Après la date de clôture, tout montant non nécessaire pour régler une créance est annulé et reversé au fonds sur lequel il avait été prélevé; après la date de liquidation des engagements, il en va de même pour tout montant qui n'a pas effectivement été décaissé. Les délais susmentionnés ne peuvent être prorogés qu'en vertu d'un amendement en bonne et due forme de l'instrument de mise en oeuvre.

38. Nous avons relevé qu'au 31 décembre 1988, les engagements non réglés s'élevaient au total à 16 250 139 dollars, dont 2 461 834 dollars au titre du programme annuel et 13 788 305 dollars au titre des programmes spéciaux. Nous avons noté en outre que les engagements non réglés avaient été considérablement réduits (voir tableau ci-dessous), et ce, grâce aux examens qui avaient été menés à intervalles réguliers.

	<u>Dollars</u>
1986	33 505 993
1987	17 259 026
1988	16 250 139

39. Nous avons également constaté que, d'une manière générale, l'exécution des projets portait sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année et que des états des dépenses relatives aux projets devaient être présentés dans un délai d'un mois après la date de liquidation définitive des engagements, condition que la plupart des agents d'exécution n'avaient pas remplie.

40. Nous avons engagé l'Administration à poursuivre ses examens réguliers du solde des engagements non réglés, comme elle l'a fait au cours des dernières années. En outre, étant donné que la majorité des agents d'exécution ne respectent pas le délai d'un mois imposé pour la présentation des rapports financiers, nous recommandons d'envisager un délai plus réaliste.

41. L'Administration a pleinement souscrit à nos observations et à nos recommandations.

Contrôle budgétaire

Dépassements de crédit concernant certains projets

42. Les directives régissant l'exécution des projets stipulent que les décaissements opérés par les agents d'exécution pour le compte du HCR doivent être fonction de la capacité de ce dernier d'alimenter les comptes des agents. Elles font en outre de la présentation régulière de l'information financière une condition préalable à tout réapprovisionnement des comptes de ces agents.

43. L'analyse des activités opérationnelles relatives aux projets que nous avons menée au siège a fait apparaître des lacunes au niveau du contrôle des dépenses. Dans 24 cas, en effet, nous avons constaté des dépassements de crédit d'un montant total de 349 205,35 dollars correspondant à des fonds engagés entre août et décembre 1988.

44. En outre, lors d'une mission que nous avons effectuée dans un pays, nous avons constaté que la délégation du HCR avait accumulé un découvert d'un montant total de 43 199,46 dollars pour l'année terminée le 31 décembre 1987. De plus, nous avons observé que les états de contrôle des attributions de crédit n'étaient pas toujours présentés dans les délais requis.

45. L'Administration a fait savoir que les agents d'exécution se trouvaient parfois tenus de déboursier immédiatement des fonds d'un montant supérieur au crédit alloué et que les dépassements étaient très largement imputables au fait que les partenaires d'exécution ne parvenaient pas à présenter leurs rapports dans les délais prescrits. L'Administration a de plus fait observer que lorsque les agents d'exécution dépassaient les crédits alloués pour faire face à des situations d'urgence, ils savaient parfaitement qu'au cas où le HCR ne rembourserait pas les sommes décaissées, ces dernières seraient à leur propre charge.

46. Nous avons recommandé de prendre d'urgence des mesures pour réviser pour les engagements de sorte à pouvoir faire face, à tout moment, aux décaissements inévitables. Nous avons de plus recommandé de respecter scrupuleusement les procédures d'administration des projets définies dans le Manuel du HCR pour tout décaissement engageant le Haut Commissariat, ce qui favorisera une gestion plus économe.

47. L'Administration, tout en souscrivant à nos recommandations, a indiqué que, dans la plupart des cas, les dépassements de crédit n'étaient pas imputables à une insuffisance du contrôle mais plutôt à la difficulté qu'il y a à faire face à toutes les procédures administratives lorsque l'on ne dispose que d'effectifs limités. Elle nous a également assurés que les efforts déployés par le Service du financement des programmes permettront de disposer plus rapidement d'informations susceptibles de faciliter la prise de décisions.

48. Elle a en outre fait savoir que l'absence de rigueur en matière de contrôle des dépenses dans le bureau extérieur en question était due à la mauvaise santé et au décès subit du fonctionnaire responsable de la tenue des registres financiers. Un examen ultérieur a établi que la situation était à nouveau satisfaisante. Cette amélioration a été facilitée par l'informatisation des opérations de contrôle des attributions du Système de comptabilité pour les bureaux extérieurs créé à la fin de 1988.

Partie II. Questions de gestion

Activités relatives aux projets

49. Nous avons examiné au siège 82 projets, dont le budget total est estimé à 145 157 277 dollars, en fonction de facteurs tels que le type de programme, la valeur en dollars, les régions géographiques et les pays ayant des programmes importants, et les vérifications déjà effectuées. La vérification a révélé dans certains cas des problèmes de contrôle interne et des défauts opérationnels relatifs à la gestion des projets, qui nuisaient à la réalisation de leurs objectifs. On trouvera ci-après des exemples marquants de ce genre de problèmes.

Mauvaise gestion financière d'un projet par un agent d'exécution

50. Un projet avait été mis en oeuvre pour aider 150 à 200 réfugiés nouvellement arrivés dans un pays hôte à pourvoir à leurs propres besoins, grâce à des programmes visant à la création de leur propre petite entreprise. Un montant de 58 400 dollars avait été engagé en 1988, dont 58 290,80 dollars ont été déboursés.

51. Notre vérification des pièces a révélé qu'en raison du fait que des irrégularités financières auraient été commises par l'agent d'exécution, une vérification interne des comptes avait été effectuée en janvier 1989 au sujet des activités de ce projet, et qu'elle avait été suivie par un examen du Service d'appui technique, qui avait révélé les manquements suivants :

- a) Les écritures étaient en retard ou mal tenues;
- b) Les fonds étaient mal employés;
- c) Les dépenses effectives s'écartaient de plus de 10 % (marge de manoeuvre permise) des crédits ouverts;
- d) Des prêts avaient été accordés sans discernement et sans que des mesures soient prises en vue de leur remboursement.

52. Nous avons relevé que le coordonnateur du programme avait été licencié par ses employeurs et que le HCR avait, depuis, annulé le contrat passé avec l'agent d'exécution. La cause profonde de cette mauvaise gestion tient au fait que l'agent d'exécution n'avait pas pris pleinement en charge le projet en instituant un contrôle financier approprié et n'avait pas exercé une surveillance suffisante.

53. Etant donné que les accords conclus avec les agents d'exécution prévoient l'établissement de rapports périodiques sur les projets, il y a lieu de veiller à ce qu'ils soient soumis en temps voulu et que, d'une façon générale, la surveillance soit plus rigoureuse; c'est à ce prix qu'on protégera la crédibilité du HCR, ces deux facteurs étant considérés comme essentiels pour l'accélération des apports de fonds des donateurs.

54. L'Administration a souscrit entièrement à nos observations et à notre recommandation. Elle a en outre indiqué qu'à la suite de la découverte, par sa délégation, des lacunes de l'agent d'exécution, le HCR est intervenu immédiatement, notamment en ne renouvelant pas, en janvier 1989, le contrat conclu avec cette agent. Le fonctionnaire responsable du programme a assisté à un stage de gestion organisé en mars 1989, afin d'améliorer sa capacité de gérer un projet et d'en suivre de plus près le déroulement.

Situation des bureaux extérieurs du HCR

55. Notre vérification a indiqué que plus de 40 bureaux extérieurs avaient été créés et fonctionnaient sans qu'il ait été conclu entre le HCR et le pays hôte d'accord formel à leur sujet : 60 % de ces bureaux fonctionnent sur la base d'arrangements officieux, c'est-à-dire d'échanges de lettres, tandis que 40 % fonctionnent dans un vide juridique complet. Nous avons observé en outre que certains des accords existants contiennent quelques erreurs techniques qui doivent être promptement corrigées.

56. Nous avons été informés que la Section d'organisation et de gestion s'emploie actuellement, avec la coopération d'autres organes des Nations Unies, à mettre au point un modèle d'accord type relatif aux bureaux extérieurs, et que cette section est également en train de passer en revue tous les accords existants.

57. Il nous apparaît que la conclusion d'un accord bien conçu avec le pays hôte ne peut qu'améliorer la gestion des programmes d'assistance et de protection mis en oeuvre par le HCR. Elle ne peut également que faciliter la coopération entre les partenaires du HCR et le gouvernement des pays hôtes.

58. L'Administration a souscrit à nos observations; elle a indiqué que des mesures étaient prises pour remédier à la situation présente et qu'un projet détaillé d'accord type relatif aux bureaux extérieurs serait mis au point en 1989. L'Administration a indiqué en outre que la situation présente tenait au fait que beaucoup de bureaux extérieurs avaient initialement été établis à la hâte, à titre provisoire, afin de faire face rapidement à des situations d'urgence relatives aux réfugiés.

59. En pareil cas, on manquait en effet habituellement de temps pour négocier et signer avec le pays hôte un accord officiel de délégation. Ainsi, on avait eu recours à des arrangements officieux et circonstanciels dans l'attente de la création en bonne et due forme d'un bureau extérieur, si un tel bureau devait être créé pour longtemps. La présente situation s'expliquait également par la longueur des formalités nécessaires à la conclusion d'un accord officiel.

Retards dans la signature d'accords subsidiaires

60. Le Comité des commissaires aux comptes avait relevé dans son rapport précédent ^{1/} que la signature tardive de lettres d'instructions et d'accords subsidiaires avait entraîné un retard dans l'exécution des projets, et il avait recommandé que des mesures soient prises pour améliorer la gestion des activités de projet.

61. A cet égard, nous avons observé, dans la présente vérification, que des progrès notables avaient été faits dans la signature des lettres d'instructions. Sur un échantillon de 40, nous n'avons relevé que 4 retards. Mais ces progrès ne se sont pas concrétisés dans l'exécution des accords subsidiaires. A cet égard, nous avons relevé dans ces 40 cas 22 retards qui ont différé de 4 à 10 mois la mise en route des projets.

62. Nous avons été informés que les agents d'exécution n'acceptaient pas toujours facilement les accords que leur proposait le HCR et qu'il en résultait des retards. Dans certains pays, la situation politique défavorable retardait également le déroulement des programmes. Bien qu'ils aient généralement pour contrepartie une définition plus précise des responsabilités et une exécution plus régulière des projets, pareils retards font obstacle à une réalisation diligente des programmes retenus et, en raison de l'inflation mondiale, se traduisent par un gonflement des dépenses.

63. Nous recommandons que des mesures soient prises pour examiner les causes de ces retards, pour les réduire au minimum, et pour assurer ainsi une meilleure exécution des programmes.

64. L'Administration a admis le bien-fondé de nos observations et de notre recommandation, tout en expliquant que les présentations de projets appellent parfois un approfondissement de certains points par le partenaire chargé de l'exécution avant que les fonds puissent être engagés, et qu'il en résulte des retards. Il s'agit par exemple de l'évaluation et de l'acceptation tardive des emplacements retenus, des arrangements relatifs à l'exécution, notamment le choix et l'acceptation des partenaires, mais également de la réévaluation de l'incidence d'un projet initialement approuvé par le Comité exécutif. Il a en outre été indiqué que le système avait depuis été amélioré, de sorte que la majorité des lettres d'instructions et des accords subsidiaires avaient été achevés au 31 janvier 1989.

^{1/} Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-troisième session, Supplément No 5 E (A/43/5/Add.5), sect. I.

Remise tardive de déclarations de perte ou de dommage destinées à faciliter le dépôt des demandes de remboursement auprès des compagnies d'assurance

65. Notre examen des demandes de remboursement (à partir de sorties d'imprimantes établies au siège) sur diverses livraisons endommagées a révélé que la remise de rapports des bureaux extérieurs relatifs aux pertes et aux dommages concernant 20 sinistres non réglés accusait des retards de 3 à 10 mois. En raison de ces retards, le siège ne pouvait déterminer la valeur effective des dommages pour liquidation par la compagnie d'assurance, bien que ces dommages aient été établis.

66. Comme les demandes de remboursement deviennent caduques au bout d'un an, le HCR aurait tout à gagner à accélérer les formalités nécessaires à la liquidation des sinistres, même si leur montant n'est pas important, afin d'éviter toute perte financière. Pendant l'année examinée, quatre sinistres, correspondant à une somme, assez peu élevée, de 2 084 dollars, n'avaient pas été déclarés dans les délais, ce qui avait entraîné la perte de la somme en question. Nous avons recommandé qu'il soit rappelé aux bureaux extérieurs qu'ils doivent remettre à temps toutes les déclarations relatives aux pertes et dégâts, et toute documentation utile, afin d'assurer une liquidation rapide des sinistres.

67. L'Administration accepte entièrement notre recommandation et a indiqué qu'elle rappellerait aux bureaux extérieurs l'importance que revêt la transmission rapide de toute la documentation nécessaire à la liquidation des sinistres.

Achats

68. Par rapport à l'année précédente, nous avons relevé que l'Administration s'était systématiquement efforcée de veiller à une utilisation économique et efficace des ressources. Le contrôle interne des achats était donc tout à fait adéquat, à l'exception des quelques manquements mentionnés ci-après.

a) Achat d'un véhicule contrairement à l'avis recueilli

69. Notre examen des pièces a révélé que, contre l'avis exprimé dans des rapports de mission, un camion polyvalent Volvo de type N10 avait été acquis, au prix de 69 929,32 dollars pour utilisation par les réfugiés dans un pays d'accueil. Or, plusieurs rapports de mission avaient recommandé au contraire l'achat d'un camion de la marque DAF, étant donné qu'il existait dans le pays d'accueil des ateliers de réparation des modèles de cette marque et que la société organisait un programme de formation de chauffeurs et de mécaniciens.

70. Les rapports de mission décrivent les caractéristiques des zones visitées, et par conséquent permettent de savoir si tel ou tel équipement est adapté aux besoins locaux. Dans le cas présent, il aurait été plus conforme aux intérêts du HCR et des réfugiés de s'en tenir à l'avis donné dans ces rapports. Nous recommandons par conséquent que les facteurs tels que les conditions locales et les indications figurant dans les rapports de mission soient bien pris en considération à l'occasion des achats effectués pour les bureaux extérieurs.

71. L'Administration convient entièrement du bien-fondé de cette recommandation et a indiqué que les rapports de mission, qui comportent une évaluation de première main des besoins locaux, sont d'utiles moyens de déterminer quel type d'articles il convient d'acheter pour chaque programme.

b) Achat effectué en l'absence d'avis d'experts

72. Notre examen des documents relatifs aux contrats a révélé que 10 000 bâches en toile avaient été acquises au prix de 137 000 dollars sans qu'on ait déterminé au préalable si ce matériel convenait et s'il était résistant. A ce propos, nous relevons que le Service d'appui technique craignait que ces bâches ne se conservent pas bien et risquent de pourrir plus rapidement que des bâches en polyéthylène beaucoup moins coûteuses et plus résistantes.

73. En raison des difficultés qu'aurait causé la modification de la commande et de la nécessité de faire face sans retard à une situation d'urgence, on s'est procuré les bâches en question avec l'autorisation du Comité des marchés. On a pris cependant sans retard des mesures pour éviter tout risque de détérioration, en faisant connaître à la délégation dans le pays d'accueil les consignes à observer pour le stockage.

74. Nous avons recommandé qu'à l'avenir le Service d'approvisionnement et d'aide alimentaire ainsi que les divers bureaux extérieurs restent en contact avec le Service d'appui technique concernant l'achat de fournitures de nature technique afin de veiller au contrôle de la qualité et dans un souci d'économie.

75. L'Administration a admis notre recommandation et a présenté les mesures prises pour améliorer encore la qualité des services fournis par le Service d'appui technique. Par exemple, dans le cas de certains achats, ce service doit donner son accord avant que la proposition soit communiquée au Comité des marchés. Des crédits ont également été ouverts pour le Service d'approvisionnement et d'aide alimentaire en 1989, en vue de l'emploi d'experts techniques non disponibles sur place, qui établiront les spécifications à observer pour l'achat d'articles de nature très technique, notamment pour le cas où une analyse en laboratoire serait nécessaire.

c) Pratiques restrictives en matière d'achats

76. Un ensemble de 1 500 rouleaux de bâches de polyéthylène renforcées au Monarflex ont été achetés pour un pays d'accueil, au prix de 265 961,04 dollars. En outre, 12 logements démontables NPL, pour le personnel du HCR dans le même pays, ont été achetés au prix de 135 059,06 dollars sans qu'il y ait eu appel d'offres, alors qu'il était tout à fait possible de faire jouer la concurrence.

77. Notre examen a révélé que les raisons ci-après avaient été avancées pour justifier le fait que c'était sans faire jouer la concurrence qu'on avait acheté les bâches de polyéthylène :

a) La société concernée, avec le concours du Service d'appui technique, avait mis au point des feuilles de matière plastique plus solides et résistant mieux à la chaleur, qui n'étaient pas disponibles dans le commerce;

b) Le Service d'approvisionnement et d'aide alimentaire avait estimé que seul le fournisseur choisi pouvait offrir cet article à moindre coût, en raison des prix peu élevés qu'il avait déjà pratiqués auparavant;

c) Les réfugiés n'ayant aucun moyen de s'abriter, à l'approche de la saison des pluies, la commande avait un caractère d'urgence marqué.

78. Nous estimons que même si le fournisseur a fabriqué spécialement des bâches, pour se conformer aux indications prescrites par le Service d'appui technique, celui-ci aurait pu communiquer ces indications à d'autres fournisseurs qui auraient pu faire une offre. L'établissement de devis aurait permis de déterminer, de façon fiable, quel était le moins-disant. De plus, le HCR est dans la région depuis assez longtemps pour connaître le régime des pluies et prendre à l'avance les mesures voulues. Une précipitation induite, causée par le manque de planification adéquate des achats, et des pratiques commerciales restrictives ne pourraient que desservir le HCR.

79. En ce qui concerne l'achat de 12 logements démontables de la marque NPL, on aurait renoncé à faire jouer la concurrence en raison du caractère exclusif de l'article. Nous avons noté au contraire que le Service d'appui technique avait lui-même conçu le modèle de logement nécessaire; par conséquent, il ne saurait s'agir d'un article exclusif ne pouvant être produit que par un unique fournisseur.

80. Nous avons recommandé que le HCR encourage le jeu de la concurrence dans les approvisionnements, afin d'en améliorer encore la qualité et afin d'obtenir une réduction des coûts par un élargissement du choix. Pour améliorer les modalités de l'approvisionnement, on a également recommandé l'établissement d'un système d'achats anticipés, permettant :

- a) De recenser les besoins d'urgence et les besoins spéciaux;
- b) D'élaborer les spécifications et la conception des articles nécessaires;
- c) D'étudier le marché pour faire jouer la concurrence;
- d) De stocker, le cas échéant, des articles en quantités raisonnables.

81. L'Administration a déclaré qu'en ce qui concerne l'achat de bâches de polyéthylène, notre recommandation avait déjà été appliquée. Elle a expliqué qu'à l'occasion de l'achat du même article au début de 1989, plusieurs fabricants de feuilles de plastique avaient été invités à faire connaître leurs offres pour des modèles particuliers de bâches. Trois sociétés ont soumis leurs offres, dont la société en question, qui, d'ailleurs, était la moins-disante.

82. S'agissant de l'achat de logements démontables NPL, l'Administration a admis que cet article ne saurait être considéré comme exclusif, puisque le Service d'appui technique l'avait lui-même conçu. Tout fabricant intéressé avait donc tout loisir d'utiliser ce modèle pour produire l'article en question. Mais l'Administration a indiqué que, là encore, d'autres sociétés contactées, ayant reçu les spécifications de l'article, avaient formulé des exigences que le HCR n'avait pas jugé bon d'accepter.

83. L'Administration a réagi favorablement à notre recommandation de conserver un stock de certains articles à utiliser en cas d'urgence, ce qui permettrait au HCR de faire face beaucoup mieux aux situations d'urgence futures; elle a indiqué qu'elle examinait les conséquences de cette recommandation.

Gestion des liquidités

Envoi de fonds par voie postale

84. Nous avons constaté que les envois de chèques et de fonds étaient immédiatement enregistrés et remis au caissier. Il était possible toutefois d'apporter au système de contrôle et de garde des chèques les améliorations suivantes :

a) L'indication, en plus de la date, de l'heure à laquelle le chèque ou les fonds ont été reçus et ont été remis au caissier, permettrait de mieux contrôler les retards éventuels;

b) Les chèques devraient être classés par devises de façon que le total des listes puisse être établi et approuvé par le caissier;

c) Les chèques et les fonds reçus en fin de journée après la fermeture des banques étaient entreposés dans un classeur jusqu'au lendemain. Ils seraient plus en sécurité dans un coffre-fort.

85. Il a été recommandé :

a) De placer les chèques et les fonds envoyés dans un coffre-fort en attendant qu'ils soient remis au caissier;

b) D'indiquer dans le grand livre de contrôle des chèques l'heure à laquelle les chèques et les fonds ont été reçus et remis au caissier;

c) De classer les chèques et les fonds reçus par devises, d'en inscrire le total dans un grand livre de contrôle des chèques et de faire approuver ces sommes par le caissier.

86. L'Administration a accepté nos recommandations.

Comptes d'avances temporaires à position dollars zéro

87. Selon ce système, des arrangements sont prévus avec des banques locales, dans 21 pays où le HCR exerce des activités, pour que celles-ci acceptent un chèque en dollars contre un crédit immédiat dans la devise locale.

88. Les détenteurs d'avances temporaires au titre de projets reçoivent une série prénúmerotée de chèques approvisionnés sur le compte bancaire du siège, à la Citibank de Genève. Nous avons constaté avec satisfaction que ce système favorisait un réapprovisionnement rapide des comptes des bureaux extérieurs et accélérerait l'exécution des projets. Il assure, de façon générale, la souplesse nécessaire pour permettre aux bureaux extérieurs de fonctionner sans liquidités ou avec peu de liquidités au siège.

89. Nous avons constaté que les procédures opérationnelles pouvaient encore être améliorées. A cet égard, nous avons remarqué que dans 18 délégations sur 21, il n'y avait pas de plafonds journalier et mensuel pour les retraits, ni d'instructions prescrivant aux délégations de ne retirer des fonds que lorsqu'elles en avaient besoin pour effectuer des décaissements. Dans les 18 délégations en question, le contrôle s'effectuait par des plafonds de tirage "par chèque", sans que des limites soient fixées par jour et par mois. Les retraits n'étaient donc pas limités par des plafonds journaliers ou mensuels autorisés, d'où le risque d'encaisse excédentaire.

90. Afin de maintenir dans les bureaux extérieurs un solde minimum de fonds du siège et d'améliorer encore la gestion des liquidités tant au siège que dans les bureaux extérieurs, nous avons recommandé :

a) De fixer cas par cas des plafonds de tirage mensuels, en plus des plafonds existants;

b) De publier à l'intention des délégations des instructions limitant les retraits aux seuls besoins immédiats.

91. L'Administration a accepté nos recommandations, et souligné qu'on avait entrepris un examen général des plafonds compte tenu de la structure des dépenses, et que les représentants seraient avisés du niveau des nouveaux plafonds mensuels qui seront fixés à l'issue de cet examen.

Contrôle des virements bancaires

92. Près de 90 % des 350 millions de dollars représentant les contributions totales des donateurs ont été reçus par les banques sous la forme de virements bancaires. Les donateurs, toutefois, n'étaient pas tenus de fournir au HCR une copie des ordres bancaires qui permettent à la trésorerie de vérifier les dates de valeur et de s'assurer directement de l'origine et de la nature des remises de fonds. La trésorerie ne disposait donc d'aucun moyen efficace pour vérifier les dates de valeur et rien ne garantissait que les sommes virées étaient créditées à l'échéance.

93. Nous avons recommandé que les donateurs soient priés par les Services du financement des programmes de fournir à la trésorerie du HCR une copie des ordres bancaires lorsqu'ils versaient leurs contributions sous forme de virements bancaires.

94. L'Administration a accepté en principe notre recommandation et nous a assurés que les Services du financement des programmes s'efforceraient par tous les moyens de solliciter la coopération des pays donateurs à cet égard. Elle a précisé que les délégations de certains importants gouvernements donateurs à Genève avisaient en fait le HCR par l'intermédiaire des Services du financement des programmes, ou bien directement la trésorerie, de leurs prochaines contributions ainsi que de la date approximative à laquelle ils prévoient de les verser, afin d'avertir la trésorerie.

Annonces et versements de contributions

Elargissement de la base des ressources du HCR

95. Notre examen des données relatives aux contributions annoncées et versées nous a permis de constater qu'il était nécessaire de rechercher des sources de financement autres que les sources traditionnelles afin d'élargir la base des ressources du HCR. A cet égard, nous reconnaissons la nécessité d'entreprendre des démarches et d'intensifier les efforts dans les domaines suivants :

a) Bien que des mesures aient été prises dans le passé pour rechercher des fonds dans le monde entier, certains pays n'ont jamais versé de contribution aux programmes du HCR, tandis que d'autres y ont contribué irrégulièrement. Il ne semble pas que les Services du financement des programmes se soient employés très activement à rechercher des fonds auprès de sources non traditionnelles. Au nom de la solidarité internationale et du partage des charges, des efforts accrus devraient être faits dans ce domaine;

b) Les contributions des organisations non gouvernementales semblent décliner, comme on peut le voir ci-dessous :

<u>Année</u>	<u>Programmes régionaux</u>	<u>Programmes spéciaux</u>	<u>Total</u>
	(En dollars des Etats-Unis)		
1985	3 120 481	13 325 580	16 446 061
1986	4 289 735	3 996 186	8 285 921
1987	6 191 973	1 512 623	7 704 596
1988	4 727 970	2 042 553	6 830 523

Il faudrait intensifier les efforts dans ce sens et étendre les campagnes d'appels de fonds au secteur privé afin de renforcer encore la participation financière des organisations non gouvernementales aux programmes du HCR;

c) En vertu de la section IV de l'article IV du règlement de gestion des fonds constitués au moyen de contributions bénévoles, les activités productrices de recettes sont encouragées. Les efforts faits pour promouvoir ces activités, toutefois, sont insuffisants et devraient être intensifiés.

96. Dans le but d'élargir la base des ressources du HCR, nous avons recommandé que les Services du financement des programmes intensifient leurs efforts de recherche de fonds dans les domaines susmentionnés, et élaborent un plan d'action qui permette de dégager des recettes supplémentaires.

97. L'Administration a accepté notre recommandation et indiqué que, depuis le début de l'année 1989, elle employait un administrateur qui était chargé de rechercher des fonds auprès des sources non traditionnelles afin de trouver de nouvelles sources de financement. Les Services du financement des programmes ont par ailleurs expliqué qu'ils examinaient depuis un certain temps déjà avec l'Administration la possibilité d'établir un budget séparé pour les activités productrices de recettes.

Biens non consommables

Retards dans la soumission des inventaires des bureaux extérieurs

98. Nous avons constaté la persistance de délais dans la soumission des inventaires des bureaux extérieurs. En dépit des rappels du service chargé de la gestion des stocks, 19 bureaux sur 146 n'avaient pas soumis d'inventaire. Bien que la situation se soit améliorée à cet égard par rapport à l'année précédente, nous avons recommandé de nouvelles améliorations devant permettre de faciliter la vérification de la concordance avec les registres du siège et d'enquêter en temps voulu sur les disparités.

99. L'Administration a accepté notre recommandation et déclaré qu'elle continuerait de contrôler de près la gestion des stocks à l'échelle mondiale et dispenserait au personnel la formation nécessaire.

Biens non consommables non inventoriés

100. Notre examen des inventaires a révélé que 10 biens non consommables (du matériel de bureau, un générateur et des véhicules) n'avaient pas été répertoriés dans les inventaires des délégations. Le Comité de contrôle du matériel ne s'aperçoit de l'existence de ces biens que lorsque les bureaux extérieurs demandent à celui-ci d'en approuver la liquidation ou lorsqu'un accident est signalé. Il semblerait donc que les stocks ne soient pas contrôlés régulièrement. Dans ces conditions, les vols passent inaperçus.

101. Afin d'assurer une protection suffisante des biens du HCR, nous avons recommandé à l'Administration de rappeler régulièrement aux bureaux extérieurs qu'ils devaient observer les procédures relatives aux inventaires prescrits par la règle de gestion financière 110.25 de l'ONU.

102. L'Administration a partagé notre préoccupation et déploré cette erreur, déclarant qu'elle continuerait d'insister sur la nécessité d'inventorier tous les biens non consommables à l'aide du formulaire approprié (PT 107) ainsi que l'exige le règlement.

Biens manquants

103. De façon générale, les améliorations apportées au contrôle des inventaires ont permis de réduire les cas de vol au cours de l'exercice. Trente-cinq cas de vol ont été dénommés, portant sur 68 objets d'une valeur de 65 620 dollars, contre 50 cas en 1987, portant sur 142 objets d'une valeur de 197 491 dollars. Une partie des pertes et des biens manquants était attribuée à des prêts non comptabilisés consentis à des tiers ou à des transferts entre bureaux et à des vols dans les bureaux extérieurs.

104. Nous avons recommandé à l'Administration de continuer à rappeler aux délégations qu'il fallait prendre les mesures nécessaires pour protéger les biens du HCR et contrôler les prêts et les transferts de biens non consommables d'un service à l'autre, ainsi qu'il est stipulé dans la règle de gestion financière 110.29.

105. L'Administration a partagé notre préoccupation et déclaré que le HCR poursuivrait les efforts qu'il avait entrepris dans le passé pour éliminer les risques qui existent en matière de sécurité dans un certain nombre de pays où il exerce ses activités.

Dénombrement du matériel stocké dans un entrepôt

106. Nous avons procédé au dénombrement des biens durables qui se trouvaient dans l'entrepôt d'une délégation et constaté qu'un certain nombre de biens manquaient. Comme nous l'avons noté, c'est l'agent de la délégation responsable de la logistique qui s'est aperçu de ces pertes, qui représentaient une valeur de 11 580 dollars et s'étaient produites en avril-mai 1988. Il n'a pas été possible d'établir la responsabilité de la perte de ces biens.

107. Nous avons toutefois constaté au cours de notre visite à l'entrepôt que, malgré quelques efforts faits depuis pour améliorer la sécurité, certains défauts existaient dans les arrangements opérationnels : a) l'entrepôt était utilisé par trois organisations; et b) le transport du matériel stocké jusqu'aux sites des projets ou aux centres d'installation souffrait de retards.

108. Nous avons recommandé que la délégation en cause examine avec le siège du HCR la possibilité de se procurer un entrepôt qui soit réservé exclusivement au HCR, de façon à réduire le nombre important de vols. Nous avons également recommandé que les biens négociables soient directement expédiés jusqu'aux sites des projets ou aux centres d'installation.

109. L'Administration a accepté nos recommandations. Mais n'ayant pu trouver d'entrepôt qui convienne pour un coût raisonnable, la délégation a proposé, ce que le HCR a accepté, de séparer par des cloisons la partie de l'entrepôt réservée au HCR. La question a été discutée avec le propriétaire de l'entrepôt et la recommandation des vérificateurs des comptes est en cours d'application. Quant au transport direct du matériel jusqu'aux sites des projets, l'Administration a indiqué qu'on le faisait chaque fois que cela était possible.

Versements à titre gracieux

110. Conformément à la règle 10.5 du règlement de gestion du HCR, l'Administration a informé le Comité des commissaires aux comptes que des versements à titre gracieux d'un montant de 10 419, 46 dollars et d'un montant de 1 325 dollars avaient été effectués durant l'exercice financier 1988.

Passation par pertes et profits de pertes de numéraire et de biens

111. Conformément à la règle 10.6 du règlement de gestion du HCR, le Comité des commissaires aux comptes a été informé des montants qui avaient été annulés en 1988. Dans trois cas, des pertes de numéraires, totalisant 789,32 dollars, ont été passées par pertes et profits. Les montants annulés au titre de biens obsolètes ont totalisé 197 986,35 dollars.

Observations concernant les questions abordées dans le rapport de 1987

112. Comme nous l'avons indiqué dans les paragraphes précédents, l'Administration a pris des mesures spécifiques pour remédier aux faiblesses dont le Comité lui avait, à plusieurs reprises, signalé l'existence, ainsi que pour améliorer le contrôle interne des systèmes administratifs et financiers. Nous espérons pouvoir apprécier, lors de nos prochains examens, l'efficacité de ces mesures.

Remerciements

113. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Haut Commissaire, ses proches collaborateurs et le personnel du Haut Commissariat du concours et de l'assistance qu'ils lui ont prêtés au cours de ses travaux.

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines,

(Signé) Eufemio C. DOMINGO

Le Premier Président de la Cour des comptes
de France,

(Signé) André CHANDERNAGOR

Le Vérificateur général des comptes par intérim
du Ghana,

(Signé) J. K. GHANSAH

II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à III, dûment identifiés ainsi que les tableaux y relatifs concernant les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, pour l'année terminée le 31 décembre 1988. Nous avons notamment effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence.

A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers représentent bien la situation financière et les résultats des opérations du HCR à la fin de la période considérée.

Les états financiers ont été établis suivant les principes comptables admis qui ont été appliqués de la même manière que pour l'exercice précédent et les opérations étaient conformes au règlement financier et aux décisions des organes délibérants.

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines,

(Signé) Eufemio C. DOMINGO

Le Premier Président de la Cour des comptes
de France,

(Signé) André CHANDERNAGOR

Le Vérificateur général des comptes par intérim
du Ghana,

(Signé) J. K. GHANSAH

III. COMPTES DE L'ANNEE TERMINEE LE 31 DECEMBRE 1988

ETAT I

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

BILAN AU 31 DECEMBRE 1988

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1987	1988	1987	1988
ACTIF				
Encaisse				
5 355 Encaisse et disponible en banque	13 814		117 668	157 075
3 840 Liquidités en circulation	1 357		342	5 380
9 195		15 171	2 767	0
			1 732	239
			964	1 635
			123 473	164 329
124 055 Placements à court terme	55 222			
Sommes à recevoir			10 000	10 000
Contributions annoncées par les gouvernements et diverses sources	164 353			
1 209 Dons de sources privées annoncés	947		21 860	48
190 Intérêts échus	85		4 000	0
47 Sommes à recevoir de l'Office des Nations Unies à Genève	5 579		25 860	48
0 Sommes à recevoir du PNUD	73			
439 Sommes à recevoir d'agents d'exécution	3 991			
1 164 Autres sommes à recevoir	724	175 752		
88 375				
Prêts et sommes à recevoir à long terme				
7 793 Prêts accordés aux réfugiés ou en leur faveur	3 160		1 115	2 671
25 Sommes à recevoir à long terme	23		374	364
7 818	3 183		1 489	3 035
(7 818)	(3 183)		60 803	68 733
A déduire : Réserve pour imprévus au titre de prêts et de sommes à recevoir à long terme				
221 625	246 145		221 625	246 145
TOTAL DE L'ACTIF			TOTAL DU PASSIF	

CERTIFIE EXACT :

Le Chef du Service des finances et de l'administration du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés,

(Signé) Dieter DRERUP

APPROUVE :

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés,

(Signé) Jean-Pierre HOCHE

ETAT II

RECETTES ET DEPENSES AU 31 DECEMBRE 1988 - ENSEMBLE DES FONDS, EN ESPECES ET EN NATURE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Programmes généraux		Comptes spéciaux			Total
	Fonds de roulement et fonds de garantie	Programme annuel	Fonds extra-ordinaire	Compte d'éducation des réfugiés	Fonds auto-renouvelable pour le logement du personnel	
<u>Réserves/soldes au 1er janvier 1988</u>	10 000	21 860	4 000	1 115	374	60 803
<u>Recettes</u>						
<u>Contributions</u>						
De gouvernements		315 457	13	5 773		107 026
D'organisations intergouvernementales		6 617		10		40 961
De sources privées		4 792	39	7		1 990
Au titre du projet HCR/Banque mondiale au Pakistan						3 695
<u>Autres recettes</u>						
Intérêts, frais bancaires et ajustements de change		4 995				4 995
Remboursements de prêts et autres sommes dues	248	4 036	1		294	5 191
Annulation d'engagements		18 539	220	574	34	7 735
Remboursements par des agents d'exécution et ajustements		5 909	98	79	(14)	2 311
Ajustements au titre de contributions		(256)				(1 691)
Profits et pertes et remboursements aux donateurs		(824)				(979)
<u>TOTAL DES RECETTES</u>	248	359 265	371	6 443	314	162 484
<u>Virements</u>	(248)	3 615	5 572		300	(9,239)
<u>TOTAL DES DISPONIBILITES</u>	10 000	384 740	9 943	7 558	988	214 048
<u>Dépenses</u>						
<u>Dépenses engagées</u>						
Opérations		328 927	9 943	4 887		137 486
Appui au programme et administration		55 765			624	7 829
Autres dépenses		384 692	9 943	4 887	624	145 315
<u>TOTAL DES DEPENSES</u>		48	0	2 671	364	68 733
<u>Réserves/soldes au 31 décembre 1988</u>	10 000					81 816

ANNEXE A L'ETAT II
PROGRAMMES SPECIAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Programme de rapatriement des réfugiés afghans	Rapatriés mozambicains	Rapatriés éthiopiens	Rapatriés guatémaltèques	Rapatriés nicaraguayens
<u>Réserves/soldes au 1er janvier 1988</u>		41	7 068	497	425
<u>Recettes</u>					
<u>Contributions</u>					
De gouvernements	22 984	2 931	349		214
D'organisations intergouvernementales	3 593			1 533	3 593
De sources privées		52			
<u>Autres recettes</u>					
Intérêts, frais bancaires et ajustements de change					
Remboursements de prêts et autres sommes dues					15
Annulation d'engagements		24	1 054		4
Remboursements par des agents d'exécution et ajustements					(14)
Ajustements au titre de contributions					
Profits et pertes et remboursements aux donateurs					
	26 577	3 007	1 403	1 533	3 812
<u>Virements</u>			(2 737)	258	826
	26 577	3 048	5 734	2 288	5 063
TOTAL DES RECETTES					
TOTAL DES DISPONIBILITES					
<u>Dépenses</u>					
<u>Dépenses engagées</u>					
Opérations	11 929	2 901	4 390	954	3 255
Appui au programme et administration			636		
TOTAL DES DEPENSES	11 929	2 901	5 026	954	3 255
<u>Réserves/soldes au 31 décembre 1988</u>	14 648	147	708	1 334	1 808

Annexe à l'Etat II (suite)

	Opération de Chypre	Départ organisés du Viet Nam	Programme de lutte contre la piraterie en Asie du Sud-Est	Rapatriés ougandais revenant du Soudan	Autres fonds d'affec- tation spéciale	Total des programmes spéciaux
<u>Reserves/solde au 1er janvier 1988</u>	<u>14 181</u>	<u>794</u>	<u>171</u>	<u>1 509</u>	<u>36 117</u>	<u>60 803</u>
<u>Recettes</u>						
<u>Contributions</u>						
De gouvernements	10 000	1 193	2 380	1 968	65 007	107 026
D'organisations intergouvernementales					32 242	40 061
De sources privées					1 938	1 990
Au titre d'un projet HCR/Banque mondiale au Pakistan					3 695	3 695
<u>Autres recettes</u>						
Intérêts, frais bancaires et ajustements de change						
Remboursements de prêts et autres sommes dues				21	591	612
Annulation d'engagements	78	932		51	5 581	7 735
Remboursements par des agents d'exécution et ajustements	1 884			38	385	2 311
Ajustements au titre de contributions					(1 677)	(1 691)
Profits et pertes et remboursements aux donateurs					(155)	(155)
<u>TOTAL DES RECETTES</u>	<u>11 962</u>	<u>2 125</u>	<u>2 380</u>	<u>2 078</u>	<u>107 607</u>	<u>162 484</u>
<u>Virements</u>						
				12	(7 598)	(9 239)
<u>TOTAL DES DISPONIBILITES</u>	<u>26 143</u>	<u>1 919</u>	<u>2 551</u>	<u>3 599</u>	<u>136 126</u>	<u>214 048</u>
<u>Dépenses</u>						
<u>Dépenses engagées</u>						
Opérations	15 078	1 396	2 551	3 557	91 475	137 486
Appui au programme et administration	337	318			6 538	7 829
<u>TOTAL DES DEPENSES</u>	<u>15 415</u>	<u>1 714</u>	<u>2 551</u>	<u>3 557</u>	<u>98 013</u>	<u>145 315</u>
<u>Reserves/solde au 31 décembre 1988</u>	<u>10 728</u>	<u>1 205</u>	<u>0</u>	<u>42</u>	<u>38 113</u>	<u>68 733</u>

ETAT III

ETAT DES ENGAGEMENTS AU 31 DECEMBRE 1988

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Fonds	Engagements de l'année 1988		Engagements de l'exercice antérieur		Total des engagements non réglés au 31 décembre 1988
	Dépenses engagées en 1988	Décaissements et livraisons 31 décembre 1988	Engagements non réglés au 1er janvier 1988	Décaissements et livraisons annulés 31 décembre 1988	
PROGRAMMES GENERAUX					
Programme annuel	384 692	326 878	57 814	18 539	59 992
Fonds extraordinaire	9 943	5 259	4 684	220	4 968
Total, programmes généraux	394 635	332 137	62 498	18 759	64 960
COMPTE SPECIAL					
Compte d'éducation des réfugiés	4 887	2 047	2 840	574	3 240
PROGRAMMES SPECIAUX					
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	119 929	8 023	3 906		3 906
Rapatriés mozambicains	2 901	1 662	1 239	24	1 296
Rapatriés éthiopiens	5 026	3 840	1 186	1 055	1 186
Rapatriés guatémaltèques	954	851	128	128	103
Rapatriés nicaraguayens	3 255	937	1 068	15	2 329
Opération de Chypre	15 415	11 540	3 875	2 594	4 018
Départs organisés du Viet Nam	1 714	1 613	1 063	932	101
Programme de lutte contre la piraterie en Asie du Sud-Est	2 551	2 100	451		451
Rapatriés ougandais revenant du Soudan	3 557	2 851	706	51	1 394
Autres fonds d'affectation spéciale	98 013	36 411	61 602	1 687	688
Total, programmes spéciaux	145 315	69 828	75 487	23 946	12 489
TOTAL GENERAL	544 837	404 012	140 825	30 898	13 388
			117 668	27 068	16 250

Tableau 1

Etat des contributions au 31 décembre 1988 - Ensemble des fonds

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
Programme annuel	51 854 396	272 264 627	2 447 423	300 000	326 866 446
Fonds extraordinaire		51 776			51 776
Compte d'éducation des réfugiés		5 789 411			5 789 411
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	5 161 579	21 415 063			26 576 642
Personnes déplacées du Mozambique au Malawi		287 770	716 906	350 000	1 354 676
Rapatriés mozambicains		2 060 863	36 041	51 965	2 148 869
Rapatriés éthiopiens		349 291			349 291
Rapatriés guatémaltèques	1 497 006	35 990			1 532 996
Rapatriés nicaraguayens	3 592 814	214 285			3 807 099
Opération de Chypre	9 000 000		1 000 000		10 000 000
Départs organisés du Viet Nam	327 869	865 588			1 193 457
Programme de lutte contre la piraterie en Asie du Sud-Est		2 380 194			2 380 194
Rapatriés ougandais revenant du Soudan		1 968 335			1 968 335
Autres fonds d'affectation spéciale	14 558 660	32 160 529	43 096 087	8 849 547	98 664 823
Total général a/	85 992 324	339 843 722	47 296 457	9 551 512	482 684 015

a/ En sus de ces contributions, 834 948 dollars des Etats-Unis ont été reçus du Gouvernement canadien et 2 859 660 dollars des Etats-Unis de la Communauté économique européenne. Le montant total de ces deux contributions, soit 3 694 608 dollars, a été immédiatement transféré à la Banque mondiale qui est chargée de la gestion et de l'exécution du projet générateur de revenu en faveur des zones d'accueil de réfugiés au Pakistan.

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS					
Programme annuel	48 395 241	264 761 198	2 300 813		315 457 252
Fonds extraordinaire		13 245			13 245
Compte d'éducation des réfugiés		5 772 911			5 772 911
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	1 568 765	21 415 063			22 983 828
Personnes déplacées du Mozambique au Malawi		287 770	716 906		1 004 676
Rapatriés mozambicains		2 060 863			2 060 863
Rapatriés éthiopiens		349 291			349 291
Rapatriés nicaraguayens		214 285			214 285
Opération de Chypre	9 000 000		1 000 000		10 000 000
Départs organisés du Viet Nam	327 869	865 588			1 193 457
Programme de lutte contre la piraterie en Asie du Sud-Est		2 380 194			2 380 194
Rapatriés ougandais revenant du Soudan		1 968 335			1 968 335
Autres fonds d'affectation spéciale	4 396 992	26 531 989	27 650 692	6 291 362	64 871 035
TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS	63 688 867	326 620 732	31 668 411	6 291 362	428 269 372
CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES					
Programme annuel	3 312 491	3 004 267		300 000	6 616 758
Compte d'éducation des réfugiés		10 000			10 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	3 592 814				3 592 814
Rapatriés guatémaltèques	1 497 006	35 990			1 532 996
Rapatriés nicaraguayens	3 592 814				3 592 814
Autres fonds d'affectation spéciale	10 149 210	4 736 614	15 135 236	2 221 200	32 242 260
TOTAL DES CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES	22 144 335	7 786 871	15 135 236	2 521 200	47 587 642

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES					
Programme annuel	146 664	4 499 162	146 610		4 792 436
Fonds extraordinaire		38 531			38 531
Compte d'éducation des réfugiés		6 500			6 500
Personnes déplacées du Mozambique au Malawi				350 000	350 000
Rapatriés mozambicains			36 041	51 965	88 006
Autres fonds d'affectation spéciale	12 458	891 926	310 159	336 985	1 551 528
TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/ PRIVEES	159 122	5 436 119	492 810	738 950	6 827 001
TOTAL GENERAL	85 992 324	339 843 722	47 296 457	9 551 512	482 684 015
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS					
<u>Algérie</u>					
Programme annuel	50 000				50 000
<u>Allemagne, République fédérale d'</u>					
Programme annuel	1 806 000	18 288 187			20 094 187
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		2 325 581			2 325 581
Rapatriés mozambicains		269 114			269 114
Rapatriés éthiopiens		162 162			162 162
Départs organisés du Viet Nam		162 162			162 162
Programme de lutte contre la piraterie en Asie du Sud-Est		284 091			284 091
Autres fonds d'affectation spéciale	1 260 000	8 194 485	3 500 000	1 617 178	14 571 663
Total	3 066 000	29 685 782	3 500 000	1 617 178	37 868 960

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Arabie saoudite</u>					
Programme annuel		10 000			10 000
Autres fonds d'affectation spéciale			5 250 000	3 450 000	8 700 000
Total		10 000	5 250 000	3 450 000	8 710 000
<u>Argentine</u>					
Programme annuel		6 621			6 621
<u>Australie</u>					
Programme annuel		4 894 738			4 894 738
Programme de lutte contre la piraterie en Asie du Sud-Est		165 414			165 414
Rapatriés ougandais revenant du Soudan		165 289			165 289
Autres fonds d'affectation spéciale		215 430			215 430
Total		5 440 871			5 440 871
<u>Autriche</u>					
Programme annuel		195 470			195 470
<u>Banladesh</u>					
Programme annuel		5 000			5 000
<u>Barbade</u>					
Programme annuel		1 000			1 000
<u>Belgique</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		257 302	1 177 285		1 434 587

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Bermudes</u>					
Programme annuel		10 000			10 000
<u>Brésil</u>					
Programme annuel		15 000			15 000
<u>Brunéi Darussalam</u>					
Programme annuel		10 000			10 000
<u>Canada</u>					
Programme annuel		17 455 894			17 455 894
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		698 099			698 099
Rapatriés mozambicains		417 237			417 237
Rapatriés ougandais revenant du Soudan		416 667			416 667
Autres fonds d'affectation spéciale	125 343	991 760			1 117 103
Total	125 343	19 979 657			20 105 000
<u>Chili</u>					
Programme annuel	20 000	20 000			40 000
<u>Chine</u>					
Programme annuel	250 000				250 000
<u>Chypre</u>					
Programme annuel		5 837			5 837

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Colombie</u>					
Programme annuel		18 060			18 060
<u>Costa Rica</u>					
Programme annuel	2 344	23 977			26 321
<u>Danemark</u>					
Programme annuel		20 378 519			20 378 519
Départs organisés du Viet Nam		312 500			312 500
Programme de lutte contre la piraterie en Asie du Sud-Est		153 846			153 846
Autres fonds d'affectation spéciale		3 377 980		17 870	3 395 850
Total		24 222 845		17 870	24 240 715
<u>Egypte</u>					
Programme annuel		1 000			1 000
<u>El Salvador</u>					
Programme annuel		1 000			1 000
<u>Equateur</u>					
Programme annuel		12 708			12 708
<u>Espagne</u>					
Programme annuel		529 794			529 794
Autres fonds d'affectation spéciale	197 309	206 606			403 915
Total	197 309	736 400			933 709

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Etats-Unis d'Amérique</u>					
Programme annuel	21 177 807	77 226 136			98 403 943
Opération de Chypre	9 000 000		1 000 000		10 000 000
Départs organisés du Viet Nam		45 000			45 000
Programme de lutte contre la piraterie en Asie du Sud-Est		920 000			920 000
Rapatriés ougandais revenant du Soudan		1 000 000			1 000 000
Autres fonds d'affectation spéciale	118 205	635 000			753 205
Total	30 296 012	79 826 136	1 000 000		111 122 148
<u>Ethiopie</u>					
Programme annuel		9 662			9 662
<u>Finlande</u>					
Programme annuel		7 863 372	177 675		8 041 047
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		1 540 611			1 540 611
Rapatriés mozambicains		124 753			124 753
Rapatriés éthiopiens		187 129			187 129
Départs organisés du Viet Nam		174 654			174 654
Programme de lutte contre la piraterie en Asie du Sud-Est		67 619			67 619
Autres fonds d'affectation spéciale		429 002	117 647		546 649
Total		10 387 140	295 322		10 682 462
<u>France</u>					
Programme annuel	85 324	2 186 529			2 271 853
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	906 513				906 513
Autres fonds d'affectation spéciale	937 006	412 039	146 293		1 495 338
Total	1 928 843	2 598 568	146 293		4 673 704

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Grèce</u>					
Programme annuel		130 000			130 000
<u>Guyana</u>					
Programme annuel		3 333			3 333
<u>Inde</u>					
Programme annuel		15 444			15 444
<u>Indonésie</u>					
Programme annuel		4 000			4 000
<u>Irlande</u>					
Programme annuel		136 298			136 298
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		95 004			95 004
Total		231 302			231 302
<u>Islande</u>					
Programme annuel	33 500				33 500
<u>Israël</u>					
Programme annuel		20 000			20 000
<u>Italie</u>					
Programme annuel	7 873 929	6 699 016	1 364 286		15 937 231
Personnes déplacées du Mozambique au Malawi			716 906		716 906
Autres fonds d'affectation spéciale	1 083 268	695 742	13 147 284	329 670	15 255 964
Total	8 957 197	7 394 758	15 228 476	329 670	31 910 101

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Japon</u>					
Programme annuel	12 067 066	39 054 660			51 121 726
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		3 200 000			3 200 000
Rapatriés mozambicains		787 402			787 402
Départs organisés du Viet Nam	327 869				327 869
Programme de lutte contre la piraterie en Asie du Sud-Est		371 885			371 885
Autres fonds d'affectation spéciale		2 108 748			2 108 748
Total	12 394 935	45 522 695			57 917 630
<u>Kenya</u>					
Programme annuel		438			438
<u>Koweït</u>					
Programme annuel		50 000			50 000
<u>Liechtenstein</u>					
Programme annuel		57 004			57 004
Fonds extraordinaire		13 245			13 245
Départs organisés du Viet Nam		7 194			7 194
Rapatriés ougandais revenant du Soudan		13 245			13 245
Autres fonds d'affectation spéciale		14 815			14 815
Total		105 503			105 503
<u>Luxembourg</u>					
Programme annuel	281 690	58 291			339 981
<u>Madagascar</u>					
Programme annuel	338				338

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Malaisie</u>					
Programme annuel		20 000			20 000
<u>Malte</u>					
Programme annuel		1 827			1 827
<u>Maroc</u>					
Programme annuel		20 000			20 000
<u>Maurice</u>					
Programme annuel		1 433			1 433
<u>Mexique</u>					
Programme annuel	60 000	2 151			62 151
<u>Monaco</u>					
Programme annuel		2 933			2 933
<u>Nicaragua</u>					
Programme annuel	833	9 167			10 000
<u>Nigéria</u>					
Programme annuel		170 035			170 035

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Norvège</u>					
Programme annuel	148 644	9 719 533	147 532		10 015 709
Compte d'éducation des réfugiés		2 772 911			2 772 911
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		692 844			692 844
Rapatriés mozambicains		318 472			318 472
Départs organisés du Viet Nam		79 618			79 618
Programme de lutte contre la piraterie en Asie du Sud-Est		159 236			159 236
Autres fonds d'affectation spéciale		1 280 038	1 189 545	176 644	2 646 227
Total	148 644	15 022 652	1 337 077	176 644	16 685 017
<u>Nouvelle-Zélande</u>					
Programme annuel		298 256			298 256
Autres fonds d'affectation spéciale		16 651			16 651
Total		314 907			314 907
<u>Pakistan</u>					
Programme annuel		5 079			5 079
<u>Pays-Bas</u>					
Programme annuel		12 519 180			12 519 180
Rapatriés nicaraguayens		214 285			214 285
Rapatriés ougandais revenant du Soudan		373 134			373 134
Autres fonds d'affectation spéciale		1 181 090			1 181 090
Total		14 237 689			14 287 689
<u>Portugal</u>					
Programme annuel		100 000			100 000
Autres fonds d'affectation spéciale		49 225			49 225
Total		149 225			149 225

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>République arabe syrienne</u>					
Programme annuel	1 000				1 000
<u>République de Corée</u>					
Programme annuel		20 000			20 000
<u>République démocratique populaire lao</u>					
Programme annuel	6 000				6 000
<u>République-Unie de Tanzanie</u>					
Programme annuel		2 062			2 062
<u>Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</u>					
Programme annuel		20 648 270			20 648 270
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		12 546 468			12 546 468
Départs organisés du Viet Nam		84 460			84 460
Programme de lutte contre la piraterie en Asie du Sud-Est		118 243			118 243
Autres fonds d'affectation spéciale		1 498 418	2 438 500		3 936 918
Total		34 895 859	2 438 500		37 334 359
<u>Rwanda</u>					
Programme annuel		11 454			11 454
<u>Saint-Siège</u>					
Programme annuel		2 500			2 500
<u>Somalie</u>					
Programme annuel	1 176				1 176

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Sri Lanka</u>					
Programme annuel		2 000			2 000
<u>Suède</u>					
Programme annuel	500 000	19 671 099			20 171 099
Compte d'éducation des réfugiés		3 000 000			3 000 000
Autres fonds d'affectation spéciale	250 000	3 848 390			4 098 390
Total	750 000	26 519 489			27 269 489
<u>Suisse</u>					
Programme annuel	4 002 984	5 967 595	611 320		10 581 899
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	662 252	316 456			978 708
Personnes déplacées du Mozambique au Malawi		287 770			287 770
Rapatriés mozambicains		143 885			143 885
Programme de lutte contre la piraterie en Asie du Sud-Est		139 860			139 860
Autres fonds d'affectation spéciale	425 861	1 119 268	684 138	700 000	2 929 267
Total	5 091 097	7 974 834	1 295 458	700 000	15 061 389
<u>Thaïlande</u>					
Programme annuel		15 000			15 000
<u>Tunisie</u>					
Programme annuel		5 100			5 100
<u>Turquie</u>					
Programme annuel		68 736			68 736

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Uruguay</u>					
Programme annuel		5 000			5 000
<u>Venezuela</u>					
Programme annuel		20 000			20 000
<u>Viet Nam</u>					
Programme annuel		2 000			2 000
<u>Yémen</u>					
Programme annuel		18 037			18 037
<u>Yougoslavie</u>					
Programme annuel		30 000			30 000
<u>Zaire</u>					
Programme annuel	1 500	10 000			11 500
<u>Zambie</u>					
Programme annuel		763			763
<u>Zimbabwe</u>					
Programme annuel	20 106				20 106
TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS	63 688 867	326 620 732	31 668 411	6 291 362	428 269 372

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES</u>					
AFGUND					
Autres fonds d'affectation spéciale	600 000				600 000
<u>Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe</u>					
Programme annuel				300 000	300 000
<u>Communauté économique européenne</u>					
Programme annuel	3 312 491	2 804 267			6 116 758
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	3 592 814				3 592 814
Rapatriés quatemaltèques	1 497 006	35 990			1 532 996
Rapatriés nicaraguayens	3 592 814				3 592 814
Autres fonds d'affectation spéciale	9 378 248	4 718 420	15 135 236	2 221 200	31 453 104
Total	21 373 373	7 558 677	15 135 236	2 221 200	46 288 486
<u>Fonds d'affectation spéciale pour les réfugiés d'Afrique australe</u>					
Programme annuel		200 000			200 000
<u>Fonds de l'OPEP</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale	140 000				140 000
<u>Fonds des Nations Unies pour la population</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale	30 962	18 194			49 156

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</u>					
Compte d'éducation des réfugiés	10 000				10 000
TOTAL DES CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES					
	22 144 335	7 786 871	15 135 236	2 521 200	47 587 642
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES					
<u>Aichi Toyota Roso Kumiai (Japon)</u>					
Programme annuel		4 566			4 566
<u>Aid to the Church in need (République fédérale d'Allemagne)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		15 00			15 000
<u>Alternatief Adoptieplan (Pays-Bas)</u>					
Programme annuel	13 947				13 947
<u>Arbeit, Samar Bund (République fédérale d'Allemagne)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale			3 293		3 293
<u>Association mondiale des orphelins et des enfants abandonnés (France)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		4 982			4 982
<u>Association pour les Nations Unies (Etats-Unis)</u>					
Programme annuel		1 483			1 483

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Association pour les Nations Unies (Japon)</u>					
Programme annuel		19 471			19 471
<u>Association pour les Nations Unies (Royaume-Uni)</u>					
Programme annuel		17 422			17 422
<u>Austcare (Australie)</u>					
Programme annuel		86 957			86 957
Compte d'éducation des réfugiés		6 500			6 500
Total		93 457			93 457
<u>Band Aid (Royaume-Uni)</u>					
Autres fonds d'affection spéciale		246 377			246 377
<u>Barbara Hendricks Engstrom</u>					
Programme annuel		4 266			4 266
<u>Bishop Tutu Refugee Fund (Etats-Unis)</u>					
Programme annuel		6 000			6 000
<u>Caritas (République fédérale d'Allemagne)</u>					
Rapatriés mozambicains				21 011	21 011
Autres fonds d'affectation spéciale				38 518	38 518
Total				59 529	59 529

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Catholic Relief Services</u> <u>(Etats-Unis d'Amérique)</u>					
Personnes déplacées du Mozambique au Malawi				350 000	350 000
<u>Club des mères africaines de</u> <u>l'Organisation des Nations Unies</u>					
Programme annuel		7 000			7 000
<u>Club féminin d'études (Cameroun)</u>					
Programme annuel		526			526
<u>Club international de l'Université</u> <u>Paul Valéry (France)</u>					
Programme annuel		3 096			3 096
<u>Conseil finlandais pour les réfugiés</u>					
Programme annuel		121 355			121 355
<u>Conseil norvégien pour les réfugiés</u>					
Programme annuel	51 509	60 145	143 610		255 264
<u>Croix-Rouge suédoise</u>					
Programme annuel		180 535			180 535
<u>Daeniker Stiftung (Suisse)</u>					
Programme annuel		43 165			43 165

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Deutsche Stiftung</u>					
Programme annuel	28 249	56 040			84 289
Fonds extraordinaire		27 647			27 647
Total	28 249	83 687			111 936
<u>Das Diakonische Werk BFDW (République fédérale d'Allemagne)</u>					
Rapatriés mozambicains				30 954	30 954
Autres fonds d'affectation spéciale				95 509	95 509
Total				126 463	126 463
<u>Farah Pahlavi</u>					
Programme annuel		16 645			16 645
<u>Federation of Electric Power Workers Union (Japon)</u>					
Programme annuel		7 820			7 820
<u>Feed my people (Etats-Unis d'Amérique)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale				19 800	19 800
<u>Fiat (Italie)</u>					
Programme annuel			3 000		3 000
<u>Fondation de France</u>					
Programme annuel		24 193			24 193

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Fondation Ford</u> <u>(Etats-Unis d'Amérique)</u>					
Programme annuel	37 400				37 400
<u>Fondation Loosco (Pays-Bas)</u>					
Programme annuel		3 333			3 333
<u>Fuji Optical Service (Japon)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale				54 303	54 303
<u>Accord général sur les tarifs</u> <u>douaniers et le commerce</u>					
Programme annuel		6 252			6 252
<u>GTZ (République fédérale d'Allemagne)</u>					
Programme annuel		15 000			15 000
<u>Ingrid Magnusson (Suède)</u>					
Programme annuel		4 216			4 216
<u>International Development</u> <u>Research Centre (Canada)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale	12 458	55 556			68 014
<u>International Development</u> <u>Refugee Foundation (Canada)</u>					
Programme annuel		50 631			50 631
<u>Japan Telecommunications</u> <u>Workers Union</u>					
Programme annuel		8 000			8 000

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Japan Broadcast Corporation</u>					
Programme annuel		30 000			30 000
<u>Japan Council of World Federalism</u>					
Programme annuel		46 154			46 154
<u>Japan Relief Clothing Centre</u>					
Programme annuel		5 258			5 258
Rapatriés mozambicains			36 041		36 041
Autres fonds d'affectation spéciale			10 834	107 041	117 875
Total		5 258	46 875	107 041	159 174
<u>Japan Times</u>					
Programme annuel		32 000			32 000
<u>Jinishian Memorial Program (Etats-Unis d'Amérique)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		18 000			18 000
<u>M. Kasahara (Japon)</u>					
Programme annuel		4 724			4 724
<u>Kwan Wong Tan & Fong (Hong-kong)</u>					
Programme annuel		41 400			41 400
<u>Mainichi Schimbun (Japon)</u>					
Programme annuel		25 179			25 179

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Mme M. Vettovaglia (Suisse)</u>					
Programme annuel		2 326			2 326
Fonds extraordinaire		2 318			2 318
Total		4 644			4 644
<u>MVN Comité d'organisation (France)</u>					
Programme annuel		17 422			17 422
<u>NATO Music Festival</u>					
Programme annuel		16 043			16 043
<u>Organizing Committee of Classic Charity (Japon)</u>					
Programme annuel		14 996			14 996
<u>Oriental Press Group (Hong-kong)</u>					
Programme annuel		12 837			12 837
<u>Oxfam (Royaume-Uni)</u>					
Programme annuel		3 158			3 158
<u>Prince Abdul Aziz (Arabie saoudite)</u>					
Programme annuel		66 667			66 667
<u>Rädda Barnen (Suède)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		142 479	299 325		441 804
<u>Redd Barna (Norvège)</u>					
Programme annuel		461 372			461 372

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Rissho Kosel-Kai (Japon)</u>					
Programme annuel		90 000			90 000
Autres fonds d'affectation spéciale		150 000			150 000
Total		240 200			240 200
<u>Sheik Al Juraisy (Arabie saoudite)</u>					
Programme annuel		13 333			13 333
<u>Soka Gakkai (Japon)</u>					
Programme annuel		461 539			461 539
Autres fonds d'affectation spéciale		193 846			193 846
Total		655 385			655 385
<u>Soroptimist International of the Americas (Japon)</u>					
Programme annuel		73 143			73 143
<u>Société générale de surveillance (Suisse)</u>					
Programme annuel		300 000			300 000
<u>Stichting Vluchteling (Pays-Bas)</u>					
Programme annuel	29 506	1 467 679			1 497 185
<u>Tenrikyo Saitama (Japon)</u>					
Programme annuel		14 620			14 620
<u>Tomiharu Isamu (Japon)</u>					
Programme annuel		7 692			7 692

Tableau 1 (suite)

Fonds par type de donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>Toyota Motor Corp. (Japon)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale				18 521	18 521
<u>Tree of Life (Japon)</u>					
Programme annuel		267 604			267 604
<u>ZDF-TV - Campagne de collecte de fonds (République fédérale d'Allemagne)</u>					
Programme annuel		59 880			59 880
<u>United States Support Committee</u>					
Programme annuel		5 000			5 000
<u>We Love Asia Tomono Kai (Japon)</u>					
Fonds extraordinaire		8 000			8 000
<u>Divers</u>					
Programme annuel		227 072			227 072
Fonds extraordinaire		566			566
Autres fonds d'affectation spéciale		35 486			35 486
 Total		 263 124			 263 124
 TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/ PRIVEES					
	159 122	5 436 119	492 810	738 950	6 827 001
 TOTAL GENERAL	 85 992 324	 339 843 722	 47 296 457	 9 551 512	 482 684 015

Tableau 2

Etat au 31 décembre 1988 des contributions au titre d'exercices
antérieurs non acquittées

(En dollars des Etats-Unis)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
<u>CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS</u>				
<u>Allemagne, République fédérale d'</u>				
Programme annuel	1987	1 101 024		1 101 024
<u>Bangladesh</u>				
Programme annuel	1987	5 000		5 000
<u>Belgique</u>				
Départs organisés du Viet Nam	1985	39 216		39 216
<u>Botswana</u>				
Programme annuel	1984	1 351		1 351
Programme annuel	1985	976		976
Programme annuel	1986	5 495		5 495
Total		7 822		7 822
<u>Burundi</u>				
Programme annuel	1986	806		806
<u>Cameroun</u>				
Programme annuel	1986	19 757		19 757

Tableau 2 (suite)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
<u>Chine</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1987		148 248	148 248
<u>Costa Rica</u>				
Programme annuel	1985	5 000		5 000
<u>Djibouti</u>				
Programme annuel	1986	1 000		1 000
<u>Espagne</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1985		148 750	148 750
<u>Etats-Unis d'Amérique</u>				
Opération de Chypre	1987	4 000 000		4 000 000
<u>Finlande</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1984		154 576	154 576
<u>France</u>				
Programme annuel	1986	15 221		15 221
Autres fonds d'affectation spéciale	1986	31 659		31 659
Total		46 880		46 880

Tableau 2 (suite)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
<u>Italie</u>				
Programme annuel	1987	57 599	70 000	127 599
Rapatriés éthiopiens	1987	196 670		196 670
Rapatriés ougandais revenant du Soudan	1986		167 702	167 702
Autres fonds d'affectation spéciale	1986		3 466 394	3 466 394
Autres fonds d'affectation spéciale	1987		43 208	43 208
Total		254 269	3 747 304	4 001 573
<u>Madagascar</u>				
Programme annuel	1984	809		809
<u>Mali</u>				
Programme annuel	1985	13 055		13 055
<u>Maroc</u>				
Programme annuel	1984	1 124		1 124
<u>Norvège</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1985		13 253	13 253
<u>Oman</u>				
Programme annuel	1985	6 000		6 000
Programme annuel	1986	6 000		6 000
Total		12 000		12 000

Tableau 2 (suite)

<u>Donateur</u>	<u>Année</u>	<u>Contributions en espèces</u>	<u>Contributions en nature</u>	<u>Total</u>
<u>Pays-Bas</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1985		70 423	70 423
<u>République arabe syrienne</u>				
Programme annuel	1984	1 000		1 000
<u>République démocratique populaire lao</u>				
Programme annuel	1987	6 000		6 000
<u>Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</u>				
Programme annuel	1987	2 082 916		2 082 916
<u>Sénégal</u>				
Programme annuel	1984	3 000		3 000
Programme annuel	1985	3 000		3 000
Total		6 000		6 000
<u>Sierra Leone</u>				
Programme annuel	1985	566		566
<u>Somalie</u>				
Programme annuel	1985	598		598
Programme annuel	1987	1 515		1 515
Total		2 113		2 113

Tableau 2 (suite)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
<u>Soudan</u>				
Programme annuel	1984	2 404		2 404
Programme annuel	1985	5 000		5 000
Total		7 404		7 404
<u>Suède</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1985		888 889	888 889
<u>Suisse</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1987	126 492	3 125	129 617
<u>Swaziland</u>				
Programme annuel	1984	282		282
<u>Togo</u>				
Programme annuel	1984	1 064		1 064
<u>Turquie</u>				
Programme annuel	1984	10 000		10 000
<u>Zaire</u>				
Programme annuel	1984	1 500		1 500
Programme annuel	1986	1 500		1 500
Total		3 000		3 000
TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS		7 754 599	5 174 568	12 929 167

Tableau 2 (suite)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES				
<u>AGFUND</u>				
Programme annuel	1987	155 000		155 000
<u>Communauté économique européenne</u>				
Programme annuel	1983	321 657		321 657
Programme annuel	1984	991 442		991 442
Programme annuel	1985	530 678		530 678
Programme annuel	1986	215 300		215 300
Programme annuel	1987	502 551		502 551
Fonds extraordinaire	1986	30 000		30 000
Rapatriés éthiopiens	1987	46 228		46 228
Rapatriés guatémaltèques	1987	40 600		40 600
Rapatriés ougandais revenant du Soudan	1987	1 662 439		1 662 439
Autres fonds d'affectation spéciale	1983	914 762		914 762
Autres fonds d'affectation spéciale	1984	1 266 594		1 266 594
Autres fonds d'affectation spéciale	1985	4 070 161		4 070 161
Autres fonds d'affectation spéciale	1986	4 180 329		4 180 329
Autres fonds d'affectation spéciale	1987	2 542 638	1 309 020	3 851 658
Total		17 315 379	1 309 020	18 624 399

Tableau 2 (suite)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
<u>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1987	8 000		8 000
TOTAL DES CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES				
		17 478 379	1 309 020	18 787 399
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES				
<u>Conseil danois pour les réfugiés</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1985		43 636	43 636
Autres fonds d'affectation spéciale	1986		79 733	79 733
Total			123 369	123 369
<u>Conseil norvégien pour les réfugiés</u>				
Programme annuel	1985	39 735		39 735
<u>Croix-Rouge suédoise</u>				
Programme annuel	1987	344		344
<u>Misereor (Allemagne, République fédérale d')</u>				
Programme annuel	1987	40 000		40 000

Tableau 2 (suite)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
<u>Rädda Barnen (Suède)</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1987		79 739	79 739
<u>Twenty-four Hour Television Charity (Japon)</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1985		12 143	12 143
TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES		80 079	215 251	295 330
TOTAL GENERAL		25 313 057	6 698 839	32 011 896

Tableau 3

Programmes généraux du Haut Commissariat - Programme annuel pour 1988

Allocations et dépenses

(En dollars des Etats-Unis)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
AFRIQUE						
Afrique de l'Ouest						
Enseignement secondaire du premier degré	75 500				74 730	770
Handicapés	70 154				63 153	7 001
Aide polyvalente	1 190 700				1 045 396	145 304
Réinstallation			14 800		14 800	
Rapatriement	25 000	20 000			45 000	
Total	1 361 354	20 000	14 800		1 243 079	153 075
Algérie						
Installation locale	21 000			10 200	29 566	1 634
Aide polyvalente	3 627 000			11 397	3 500 173	138 224
Aide d'appoint	18 000			-8 000	10 000	
Appui au programme et administration	221 000			14 424	235 424	
Total	3 887 000			28 021	3 775 163	139 858
Angola						
Installation locale	102 000			92 000	193 300	700
Aide polyvalente	3 127 000			-270 654	2 812 000	44 346
Rapatriement	187 893				160 000	27 893
Aide d'appoint	10 000			5 000	14 702	298
Appui au programme et administration	485 000			39 627	524 627	
Total	3 911 893			-134 027	3 704 629	73 237
Bénin						
Orientation	135 790	2 500			133 550	4 740
Installation locale	100 000			-9 000	75 000	16 000
Total	235 790	2 500		-9 000	208 550	20 740
Botswana						
Orientation	176 000			-66 474	106 370	3 156
Enseignement secondaire du premier degré	422 000				298 517	123 483
Installation locale	393 500	3 043			363 402	33 141
Réinstallation	15 000				13 217	1 783
Rapatriement	97 000			36 985	126 824	7 161
Aide d'appoint	50 000				36 678	13 322
Appui au programme et administration	202 000			-1 704	198 432	1 864
Total	1 355 500	3 043		-31 193	1 143 440	183 910
Burkina Faso						
Orientation	57 000			8 500	63 500	2 000

Tableau 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Burundi						
Orientation	78 000			30 762	108 762	
Enseignement secondaire du premier degré	109 641				100 952	8 689
Installation locale	131 000				90 000	41 000
Rapatriement	4 000				3 389	611
Aide d'appoint	50 000				49 948	52
Appui au programme et administration	85 000			19 212	104 212	
Total	457 641			49 974	457 263	50 352
Cameroon						
Orientation	36 000				33 852	2 148
Enseignement secondaire du premier degré	251 000				251 000	
Installation locale	651 000	31 500		24 236	697 891	8 845
Aide polyvalente	35 000	13 037		9 000	57 037	
Rapatriement					237 000	
Appui au programme et administration	491 000		237 000	-43 349	447 252	399
Total	1 464 000	44 537	237 000	-10 113	1 724 032	11 392
Congo						
Orientation	43 100				43 100	
Enseignement secondaire du premier degré	83 000				83 000	
Installation locale	60 000				60 000	
Aide polyvalente	245 000	34 769			279 769	
Total	431 100	34 769			465 869	
Côte d'Ivoire						
Orientation	202 500				200 000	2 500
Djibouti						
Orientation	399 000			-3 508	395 437	55
Enseignement secondaire du premier degré	10 000				10 000	
Handicapés	18 000				18 000	
Assistance juridique	33 000				33 000	
Aide polyvalente	932 000	90 121		21 808	1 017 180	26 749
Rapatriement	40 000			57 349	97 349	
Aide d'appoint	50 000			15 000	62 999	2 001
Appui au programme et administration	255 000			43 349	298 349	
Total	1 737 000	90 121		133 998	1 932 314	28 805
Egypte						
Orientation	142 000			4 629	146 629	
Enseignement secondaire du premier degré	100 000				100 000	
Installation locale	71 000				61 702	9 298
Réinstallation	73 500			-4 629	67 653	1 218
Aide d'appoint	21 500			-2 732	11 766	7 002
Appui au programme et administration	107 000			11 998	118 998	
Total	515 000			9 266	506 748	17 518

Tableau 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Ethiopie						
Orientation	214 100			39 350	253 371	79
Enseignement secondaire du premier degré	142 000				141 937	63
Installation locale	45 296 000			-288 584	43 976 107	1 031 309
Réinstallation	28 000			2 343	30 343	
Rapatriement	3 000				3 000	
Aide d'appoint	330 000				329 756	244
Appui au programme et administration	850 000			1 704	851 704	
Total	46 863 100			-245 187	45 586 218	1 031 695
Gabon						
Aide polyvalente	30 000	22 500			52 500	
Ghana						
Orientation	70 000				52 281	17 719
Enseignement secondaire du premier degré	77 000	3 039		-2 000	69 074	8 965
Total	147 000	3 039		-2 000	121 355	26 684
Kenya						
Orientation	487 900			-21 200	448 024	18 676
Enseignement secondaire du premier degré	393 000	1 470		6 200	400 670	
Handicapés	240 000	12 500		-1 000	251 500	
Installation locale	545 360	251 500			796 860	
Réinstallation	128 000			53 289	180 878	411
Rapatriement	20 000	2 500			22 500	
Aide d'appoint	230 000			6 000	235 712	288
Appui au programme et administration	443 000			85 580	528 580	
Total	2 487 260	267 970		128 869	2 864 724	19 375
Lesotho						
Orientation	86 000				51 517	34 483
Enseignement secondaire du premier degré	12 000				7 587	4 413
Installation locale	106 000				96 137	9 863
Réinstallation	10 000				4 973	5 027
Aide d'appoint	26 000				13 576	12 424
Appui au programme et administration	175 000			2 799	177 799	
Total	415 000			2 799	351 589	66 210
Libéria						
Orientation	218 000				197 678	20 322
Enseignement secondaire du premier degré	40 000				40 000	
Total	258 000				237 678	20 322
Malawi						
Aide polyvalente	22 815 000			-1 134 751	21 680 249	
Rapatriement				50 000	50 000	
Total	22 815 000			-1 134 751	21 730 249	

Tableau 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Maroc						
Installation locale	18 000				16 422	1 578
Aide d'appoint	16 000				14 815	1 185
Appui au programme et administration	85 000				73 553	11 447
Total	119 000				104 790	14 210
Mozambique						
Assistance juridique			10 000		10 000	
Réinstallation	10 000				9 841	159
Aide d'appoint	114 005				63 915	50 090
Appui au programme et administration	217 000			-35 799	180 894	307
Total	341 005		10 000	-35 799	264 650	50 556
Nigéria						
Orientation	150 000				126 057	23 943
Enseignement secondaire du premier degré	84 000			13 000	83 450	13 550
Installation locale	50 000	17 100			60 000	7 100
Appui au programme et administration	17 000				14 377	2 623
Total	301 000	17 100		13 000	283 884	47 216
Ouganda						
Orientation	319 000	697		-22 799	267 474	29 424
Enseignement secondaire du premier degré	145 000				140 045	4 955
Installation locale	2 104 400				1 543 067	561 333
Aide d'appoint	8 385				8 354	31
Appui au programme et administration	875 000			-8 167	863 001	3 832
Total	3 451 785	697		-30 966	2 821 941	599 575
République centrafricaine						
Orientation	98 000				86 318	11 682
Enseignement secondaire du premier degré	28 000				20 750	7 250
Installation locale	71 000			11 476	82 476	
Aide polyvalente	226 000	6 500			193 637	38 863
Rapatriement	138 000	35 000			173 000	
Appui au programme et administration	310 000			66 814	376 814	
Total	871 000	41 500		78 290	932 995	57 795
République-Unie de Tanzanie						
Orientation	110 000			28 786	129 149	9 637
Enseignement secondaire du premier degré	150 000	4 298		-33 000	73 980	47 318
Handicapés	70 000				69 800	200
Assistance juridique				93 889	93 889	
Installation locale	840 000	109 344		-76 000	726 047	147 297
Aide polyvalente	1 016 215			714 300	1 671 156	59 359
Réinstallation	9 000				8 300	700
Rapatriement	3 000				3 000	
Aide d'appoint	115 000	52 000		33 000	200 000	
Appui au programme et administration	387 000			65 167	452 167	
Total	2 700 215	165 642		93 889	3 427 488	264 511

Tableau 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Rwanda						
Orientation	78 000				78 000	
Enseignement secondaire du premier degré	114 950				114 499	451
Installation locale	363 625	30 000		110 967	497 584	7 008
Aide polyvalente	3 651 000			-367 000	1 578 831	1 705 169
Rapatriement	2 000			367 000	205 000	164 000
Aide d'appoint	119 426			1 909	119 409	1 926
Appui au programme et administration	156 000			-15 007	140 489	504
Total	4 485 001	30 000		97 869	2 733 812	1 879 058
Sénégal						
Orientation	443 000			-47 850	358 374	36 776
Réinstallation	291 000			-43 289	230 748	16 963
Appui au programme et administration	604 000			43 977	647 977	
Total	1 338 000			-47 162	1 237 099	53 739
Sierra Leone						
Orientation	129 000			-28 786	100 156	58
Enseignement secondaire du premier degré	77 000			-11 000	66 000	
Total	206 000			-39 786	166 156	58
Somalie						
Orientation	225 000			86 638	307 920	3 718
Enseignement secondaire du premier degré	70 000				70 000	
Handicapés	223 000				189 573	33 427
Installation locale	2 248 000			5 492	1 818 986	434 506
Aide polyvalente	24 603 550			-1 021 869	19 568 506	4 013 175
Rapatriement	468 000			48 261	461 581	54 680
Aide d'appoint	44 000				44 000	
Appui au programme et administration	1 657 000			312 099	1 969 099	
Total	29 538 550			-569 379	24 429 665	4 539 506
Soudan						
Orientation	698 000			-132 441	542 283	23 276
Enseignement secondaire du premier degré	2 388 000				2 381 256	6 744
Assistance juridique	157 000				108 464	48 536
Installation locale	25 134 000			-2 203 525	20 942 202	1 988 273
Aide polyvalente	9 545 000				9 049 222	495 778
Réinstallation	298 000			18 851	311 851	5 000
Rapatriement	800 000				796 970	3 030
Aide d'appoint	104 000				84 000	20 000
Appui au programme et administration	2 251 000			63 500	2 314 500	
Total	41 375 000			-2 253 615	36 530 748	2 590 637
Swaziland						
Orientation	86 000		20 215	2 623	108 838	
Enseignement secondaire du premier degré	153 500				146 673	6 827
Installation locale	1 247 500				1 152 305	95 195
Réinstallation	4 500				4 500	
Aide d'appoint	36 000	10 000			44 803	1 197
Appui au programme et administration	186 000			15 007	201 007	
Total	1 713 500	10 000	20 215	17 630	1 658 126	103 219

Tableau 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Togo						
Orientation	72 000				67 800	4 200
Enseignement secondaire du premier degré	9 500				8 850	650
Total	81 500				76 650	4 850
Tunisie						
Installation locale	34 000			-6 344	26 169	1 487
Aide d'appoint	12 000	4 000		6 344	22 344	
Appui au programme et administration	58 000			14 584	72 584	
Total	104 000	4 000		14 584	121 097	1 487
Zaïre						
Orientation	251 869			26 799	276 519	2 149
Enseignement secondaire du premier degré	114 800				113 096	1 704
Installation locale	3 912 500			117 887	3 931 123	99 264
Réinstallation	135 000			3 038	127 614	10 424
Rapatriement	79 000			21 728	97 070	3 658
Aide d'appoint	250 000			3 296	251 296	2 000
Appui au programme et administration	713 000			71 540	784 540	
Total	5 456 169			244 288	5 581 258	119 199
Zambie						
Orientation	269 000				232 344	36 656
Enseignement secondaire du premier degré	104 000				79 000	25 000
Handicapés	26 300				24 000	2 300
Assistance juridique	40 000	846			21 370	19 476
Installation locale	3 316 000	39 550		-133 564	3 069 192	152 794
Aide polyvalente	297 000	22 000			293 100	25 900
Réinstallation	12 000			1 100	9 379	3 721
Rapatriement	136 000	12 600			145 900	2 700
Aide d'appoint	68 000			7 200	58 200	17 000
Appui au programme et administration	225 000			53 724	278 724	
Total	4 493 300	74 996		-71 540	4 211 209	285 547
Zimbabwe						
Enseignement secondaire du premier degré	20 000				8 706	11 294
Installation locale	3 190 300			-214 352	2 148 025	827 923
Rapatriement			25 000		25 000	
Aide d'appoint	40 000			57 000	96 000	1 000
Appui au programme et administration	201 000			-24 000	176 006	994
Total	3 451 300		25 000	-181 352	2 453 737	841 211
Allocation mondiale à la Conférence panafricaine						
	173 000				145 085	27 915
Total pour l'Afrique	188 830 463	832 414	450 904	-3 236 529	173 549 290	13 327 962
ASIE DE L'EST ET DU SUD-EST ET OCEANIE						
Australie						
Assistance juridique			61 301		61 301	
Appui au programme et administration	333 000			48 210	381 210	
Total	333 000		61 301	48 210	442 511	

Tableau 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Bangladesh						
Aide d'appoint			42 248		42 248	
Chine						
Installation locale	3 600 000				3 600 000	
Aide polyvalente	200 000				200 000	
Total	3 800 000				3 800 000	
Hong-kong						
Orientation	61 000	65 000		17 499	136 500	6 999
Assistance juridique	12 900	29 080			23 308	18 672
Installation locale			102 833		102 833	
Aide polyvalente	10 417 427			-581 738	7 626 069	2 209 620
Réinstallation	403 000				255 671	147 329
Rapatriement			19 497		19 497	
Appui au programme et administration	277 000			24 441	301 441	
Total	11 171 327	94 080	122 330	-539 798	8 465 319	2 382 620
Inde						
Orientation	112 000				99 507	12 493
Enseignement secondaire du premier degré	46 000				40 365	5 635
Handicapés	32 000				32 000	
Assistance juridique	12 000				4 301	7 699
Installation locale	61 000				56 502	4 498
Aide polyvalente	3 801 000			14 793	3 490 172	325 621
Rapatriement			1 230		1 230	
Appui au programme et administration	179 000			44 339	223 339	
Total	4 243 000		1 230	59 132	3 947 416	355 946
Indonésie						
Aide polyvalente	1 200 000				1 200 000	
Réinstallation	437 520				437 520	
Aide d'appoint			40 000		40 000	
Appui au programme et administration	240 000			-57 267	178 299	4 434
Total	1 877 520		40 000	-57 267	1 855 819	4 434
Japon						
Assistance juridique	60 800				28 262	32 538
Aide polyvalente	1 89 000			200 000	1 990 906	106 094
Appui au programme et administration	1 13 000			-198 692	919 332	14 976
Total	3 090 800			1 308	2 938 500	153 608
Macao						
Aide polyvalente	130 000	22 095			152 095	
Malaisie						
Installation locale	247 000			-138 916	86 998	21 086
Aide polyvalente	5 410 000			-79 237	4 938 642	392 121
Réinstallation	450 000				428 528	21 472
Aide d'appoint			31 131		31 131	
Appui au programme et administration	374 000			-40 282	333 718	
Total	6 481 000		31 131	-258 435	5 819 017	434 679
Népal						
Aide d'appoint			68 780		68 780	

Tableau 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Autres pays d'Asie						
Réinstallation	2 145 000	131 698			2 133 884	142 814
Papouasie-Nouvelle-Guinée						
Aide polyvalente	2 175 000			48 448	2 124 814	98 634
Rapatriement	80 000			-19 000	40 000	21 000
Aide d'appoint	30 000				22 000	8 000
Appui au programme et administration	208 000			88 179	296 179	
Total	2 493 000			117 627	2 482 993	127 634
Philippines						
Installation locale	95 000				85 422	9 578
Aide polyvalente	758 000	89 726		134 308	982 034	
Réinstallation	4 947 000			399 155	5 038 451	307 704
Aide d'appoint	268 000				267 626	374
Appui au programme et administration	197 000			25 101	222 101	
Total	6 265 000	89 726		558 564	6 595 634	317 656
République de Corée						
Aide polyvalente	137 000			2 500	124 661	14 839
Singapour						
Aide polyvalente	273 800	16 750		19 946	288 062	22 434
Aide d'appoint			32 000		32 000	
Appui au programme et administration	127 000			17 035	144 035	
Total	400 800	16 750	32 000	36 981	464 097	22 434
Thaïlande						
Orientation	220 300			26 593	241 164	5 729
Handicapés	55 500				55 127	373
Assistance juridique	137 000			-110	101 976	34 914
Aide polyvalente	19 061 600			-46 593	18 474 578	540 429
Réinstallation	2 231 900	6 883		-14 793	1 989 890	234 100
Rapatriement	165 500			110	165 610	
Aide d'appoint	405 000				403 833	1 167
Appui au programme et administration	845 000			108 594	953 594	
Total	23 121 800	6 883		73 801	22 385 772	816 712
Viet Nam						
Installation locale	976 000	21 750			990 000	7 750
Réinstallation	40 000	62 000			102 000	
Appui au programme et administration	367 000			20 658	387 658	
Total	1 383 000	83 750		20 658	1 479 658	7 750
Total pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est et l'Océanie	67 072 247	444 982	399 020	63 281	63 198 404	4 781 126

Tableau 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
EUROPE						
Allemagne, République fédérale d'						
Orientation	182 300			7 000	183 000	6 300
Assistance juridique	353 900				335 000	18 900
Aide d'appoint			7 000		7 000	
Appui au programme et administration	532 000			-183 179	347 096	1 725
Total	1 068 200		7 000	-176 179	872 096	26 925
Autriche						
Orientation	21 300			710	21 725	285
Assistance juridique	36 927				31 219	5 708
Installation locale	114 000			-12 299	57 104	44 597
Réinstallation	208 000			-25 280	147 830	34 890
Aide d'appoint	21 200				19 462	1 738
Appui au programme et administration	28 000			-23 966	4 034	
Total	429 427			-60 835	281 374	87 218
Belgique						
Orientation	14 300			630	14 735	195
Assistance juridique			11 468		11 468	
Installation locale	27 000			2 000	29 000	
Aide d'appoint	10 000			-630	9 370	
Appui au programme et administration	406 000			-60 166	342 001	3 833
Total	457 300		11 468	-58 166	406 574	4 028
Espagne						
Orientation	102 000			8 966	110 601	365
Assistance juridique	101 500			-2 800	97 575	1 125
Réinstallation	38 000				37 400	600
Rapatriment	5 000			2 500	7 359	141
Aide d'appoint			4 971		4 971	
Appui au programme et administration	152 000			-10 682	141 318	
Total	398 500		4 971	-2 016	399 224	2 231
France						
Orientation	65 000			37 407	102 407	
Assistance juridique	49 650				46 150	3 500
Installation locale	107 740			-28 990	78 750	
Rapatriment	15 500			-3 000	8 055	4 445
Aide d'appoint	9 150				8 500	650
Appui au programme et administration	576 000			-29 968	546 032	
Total	823 040			-24 551	789 894	8 595
Grèce						
Orientation	271 000			-8 666	250 913	11 421
Assistance juridique	125 000	3 580			128 580	
Installation locale	49 650				49 638	12
Réinstallation	161 500				156 125	5 375
Aide d'appoint	1 500 000	204 000			1 704 000	
Appui au programme et administration	147 000			-24 441	122 095	464
Total	2 254 150	207 580		-33 107	2 411 351	17 272

Tableau 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
<u>Irlande</u>						
Assistance juridique			2 000		2 000	
Aide d'appoint	34 000				33 686	314
Total	34 000		2 000		35 686	314
<u>Italie</u>						
Orientation	205 500			11 674	214 573	2 601
Assistance juridique	123 000				122 489	511
Installation locale	180 000	81 780			259 529	2 251
Réinstallation	950 000	63 461			1 013 461	
Aide d'appoint	809 100				808 982	118
Appui au programme et administration	667 000			-174 661	490 102	2 237
Total	2 934 600	145 241		-162 987	2 909 136	7 718
<u>Malte</u>						
Aide d'appoint			29 000		29 000	
<u>Pays-Bas</u>						
Assistance juridique			29 989		29 989	
Appui au programme et administration	68 000				64 346	3 654
Total	68 000		29 989		94 335	3 654
<u>Portugal</u>						
Orientation	45 000			25 280	70 280	
Handicapés	43 000			782	42 326	1 456
Assistance juridique	9 000				8 011	989
Installation locale	150 000	50 100			200 100	
Aide d'appoint	120 000	24 700			141 360	3 340
Appui au programme et administration	119 000				115 329	3 671
Total	486 000	74 800		26 062	577 406	9 456
<u>Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</u>						
Assistance juridique	296 000			-3 610	284 988	7 402
Rapatriement	50 000				50 000	
Aide d'appoint	32 000				32 000	
Appui au programme et administration	352 000				351 814	186
Total	730 000			-3 610	718 802	7 588
<u>Suède</u>						
Assistance juridique	171 000			24 298	195 298	
Appui au programme et administration	228 000			-48 210	178 118	1 672
Total	399 000			-23 912	373 416	1 672
<u>Suisse</u>						
Orientation	212 500				210 239	2 261
Assistance juridique	258 000			6 650	264 435	215
Rapatriement	4 500				4 300	200
Aide d'appoint	71 000				70 203	797
Total	546 000			6 650	549 177	3 473

Tableau 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Turquie						
Orientation	67 700				52 775	14 925
Assistance juridique	402 000			24 707	426 707	
Installation locale	25 000				23 536	1 464
Réinstallation	2 768 000			6 821	2 565 507	209 314
Aide d'appoint	900 000	359 656		-21 341	1 238 315	
Appui au programme et administration	152 000			-8 455	143 545	
Total	4 314 700	359 656		1 732	4 450 385	225 703
Yougoslavie						
Réinstallation	271 000	14 600		14 520	297 063	3 057
Aide d'appoint	1 900 000			-11 674	1 700 000	188 326
Appui au programme et administration	139 000			-17 635	121 365	
Total	2 310 000	14 600		-14 789	2 118 428	191 383
Total pour l'Europe	17 252 917	801 877	84 428	-525 708	17 016 284	597 230
AMERIQUES						
Argentine						
Orientation	354 600			32 892	367 890	19 602
Enseignement secondaire du premier degré	33 400				32 949	451
Handicapés	13 000				13 000	
Assistance juridique	45 000			-32 892		12 108
Installation locale	270 000			-15 000	255 000	
Réinstallation	41 000	11 023			47 023	5 000
Rapatriement	30 000			15 000	44 890	110
Aide d'appoint	270 000				265 181	4 815
Appui au programme et administration	78 000				67 004	10 996
Total	1 135 000	11 023			1 092 941	53 082
Canada						
Assistance juridique	75 000	50 000			113 960	11 040
Réinstallation	73 000			-6 650	63 542	2 808
Rapatriement	50 000				14 000	36 000
Aide d'appoint	5 000				4 731	269
Appui au programme et administration	152 000			-18 840	133 160	
Total	355 000	50 000		-25 490	329 393	50 117
Costa Rica						
Orientation	176 000				166 185	9 815
Enseignement secondaire du premier degré	110 000				101 994	8 006
Assistance juridique	133 000	12 300			145 300	
Installation locale	1 572 000			25 974	1 590 707	7 267
Aide polyvalente	3 618 000	97 380		-25 974	3 582 461	106 945
Rapatriement	83 000				83 000	
Appui au programme et administration	533 000			286 348	819 348	
Total	6 225 000	109 680		286 348	6 488 995	132 033
Etats-Unis d'Amérique						
Assistance juridique	143 000			-49 005	79 246	23 749
Réinstallation	342 000			-48 261	240 391	53 348
Appui au programme et administration	965 000			-299 733	665 267	
Total	1 450 000			-396 999	975 904	77 097

Tableau 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Honduras						
Enseignement secondaire du premier degré	86 820				86 820	
Handicapés	27 500				20 000	7 500
Assistance juridique	946 000			-62 531	882 249	1 220
Installation locale	3 114 400			-204 615	2 888 013	21 772
Aide polyvalente	7 962 000	477 400		217 716	8 551 102	106 014
Rapatriement	600 000	42 181		212 250	854 431	
Aide d'appoint	15 000				14 805	195
Appui au programme et administration	559 000			56 253	615 253	
Total	13 310 720	519 581		219 073	13 912 673	136 701
Mexique						
Orientation	228 000			3 160	206 897	24 263
Enseignement secondaire du premier degré	51 000				51 000	
Handicapés	6 000	270		1 840	7 898	212
Assistance juridique	224 000			39 830	263 830	
Installation locale	3 814 000	35 552		-30 000	3 762 059	57 493
Aide polyvalente	2 096 000	349 588		-30 083	2 410 444	5 061
Réinstallation	18 000	4 000			19 486	2 514
Rapatriement	310 000	7 256			317 049	207
Aide d'appoint	136 000	40 000		5 000	181 000	
Appui au programme et administration	483 000			127 351	610 351	
Total	7 366 000	436 666		117 098	7 830 014	89 750
Nicaragua						
Enseignement secondaire du premier degré	56 000				35 980	20
Installation locale	261 000				261 000	
Aide polyvalente	40 000			-20 000	19 978	22
Rapatriement	93 000			20 000	113 000	
Appui au programme et administration	19 000			14 645	33 645	
Total	449 000			14 645	463 603	42
Pays de l'Amérique latine méridionale						
Installation locale	342 000	700			315 105	27 595
Réinstallation	149 000	987			143 987	6 000
Rapatriement	16 000				14 671	1 329
Aide d'appoint	67 000				49 384	17 616
Appui au programme et administration	290 000			60 166	335 942	14 224
Total	864 000	1 687		60 166	859 039	66 764
Pays du nord-ouest de l'Amérique du Sud						
Enseignement secondaire du premier degré	11 425				7 965	3 460
Installation locale	240 500			-6 050	206 428	28 022
Réinstallation	6 000	9 293			11 293	4 000
Rapatriement	45 000			6 050	51 050	
Appui au programme et administration	60 000			-4 645	52 093	3 262
Total	362 925	9 293		-4 645	328 829	38 744

Tableau 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
<u>Pays de l'Amérique latine septentrionale</u>						
Enseignement secondaire du premier degré	60 000				30 380	29 620
Handicapés	5 000				4 984	16
Installation locale	1 040 100	1 823		61 180	1 102 202	901
Aide polyvalente	373 000	43 500		37 000	419 146	34 354
Réinstallation	9 000				9 000	
Rapatriment	190 000	3 750		-2 000	172 595	19 155
Appui au programme et administration	175 000			-137 351	36 486	1 163
Total	1 852 100	49 073		-41 171	1 774 793	85 209
Total pour les Amériques	33 369 745	1 187 003		229 025	34 056 234	729 539
<u>MOYEN-ORIENT ET ASIE DU SUD-OUEST</u>						
<u>Afghanistan</u>						
Aide d'appoint			100 000		100 000	
<u>Chypre</u>						
Aide d'appoint	70 000	15 000			81 363	3 637
<u>Iran (République islamique d')</u>						
Installation locale	17 373 950			1 520 784	17 009 039	1 885 695
Aide d'appoint	150 000				150 000	
Appui au programme et administration	486 000			3 999	489 999	
Total	18 009 950			1 524 783	17 649 038	1 885 695
<u>Jamahiriya arabe libyenne</u>						
Aide d'appoint			10 000		10 000	
<u>Liban</u>						
Orientation	8 300				8 270	30
Enseignement secondaire du premier degré	3 500				3 500	
Installation locale	26 000	2 400			26 750	1 650
Réinstallation	4 000	1 550			5 550	
Aide d'appoint	8 000	1 500			9 000	500
Appui au programme et administration	144 000			209 758	353 758	
Total	193 800	5 450		209 758	406 828	2 180
<u>Moyen-Orient</u>						
Enseignement secondaire du premier degré	22 000				8 923	13 077
Installation locale	343 500			3 411	251 959	94 952
Réinstallation	56 000	48 614		1 106	105 412	308
Aide d'appoint	39 000	7 500		12 985	59 431	54
Appui au programme et administration	93 000			-41 006	51 976	18
Total	553 500	56 114		-23 504	477 701	108 409

Tableau 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Pakistan						
Orientation	312 000				284 440	27 560
Handicapés	295 700			8 300	303 681	319
Assistance juridique	11 000				7 915	3 085
Aide polyvalente	42 198 755			-192 034	39 550 966	2 455 755
Réinstallation	142 000			7 336	149 336	
Aide d'appoint	1 356 000			-8 300	1 194 000	153 700
Appui au programme et administration	1 777 000				1 684 691	92 309
Total	46 092 455			-184 698	43 175 029	2 732 728
Total pour le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Ouest	64 919 705	76 564	110 000	1 526 339	61 899 959	4 732 649
ALLOCATIONS GLOBALES						
Divers						
Orientation	298 000		-20 215	-60 185	120 000	97 600
Enseignement secondaire du premier degré	100 670				100 000	
Handicapés	70 000				65 000	5 000
Assistance juridique	1 530 600		-208 647	20 474	1 183 474	158 953
Installation locale	1 001 000		-102 833	8 696	602 596	304 267
Aide polyvalente	390 000				390 000	
Réserve du programme	4 182 433	-3 991 550				190 883
Réinstallation	1 227 752	150 000		-14 800	1 393 675	292
Rapatriement	773 500	53 710		-332 727	371 710	122 773
Aide d'appoint	511 000	145 000		-365 130	268 699	22 171
Logement du personnel		300 000				300 000
Appui au programme et administration	28 533 000			1 943 592	30 476 589	3
Total pour les allocations globales	38 617 285	-3 342 840	-1 044 352	1 943 592	34 971 743	1 201 942
TOTAL POUR LE PROGRAMME ANNUEL	410 062 362				384 691 914	25 370 448

Dépenses au titre du Fonds extraordinaire au 31 décembre 1988

(En dollars des Etats-Unis)

Pays	Dépenses
Angola	132 000
Bangladesh	85 851
Chine	200 000
Ethiopie	4 000 000
Iran (République islamique d')	3 986 610
Ouganda	195 020
Rwanda	1 000 000
Zimbabwe	343 583
TOTAL POUR LE FONDS EXTRAORDINAIRE	9 943 064

Tableau 4

Comptes spéciaux du Haut Commissariat des Nations Unies
pour les réfugiés

Fonds alloués et dépenses en 1988

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds/pays ou région	Fonds alloués	Dépenses	Solde non engagé au 31 décembre 1988
FONDS AUTORENOUVELABLE POUR LE LOGEMENT DU PERSONNEL			
COMPTE D'EDUCATION			
Algérie	41 600	39 130	2 470
Amérique latine			
Pays du nord-ouest de l'Amérique latine	30 280	27 270	3 010
Pays de l'Amérique latine septentrionale	79 285	48 884	30 401
Pays de l'Amérique latine méridionale	35 100	33 100	2 000
Argentine	25 000	24 244	756
Bangladesh	15 000	9 900	5 100
Bénin	130 300	120 902	9 398
Botswana	75 923	71 800	4 123
Burkina Faso	241 100	224 002	17 098
Burundi	149 755	134 671	15 084
Cameroun	279 752	260 639	19 113
Congo	285 661	260 610	25 051
Costa Rica	87 000	75 933	11 067
Côte d'Ivoire	103 200	73 190	30 010
Djibouti	22 867	22 867	
Egypte	308 518	308 518	
Ethiopie	68 700	68 661	39
Gabon	84 730	78 199	6 531
Ghana	32 000	31 161	839
Inde	117 000	107 080	9 920
Italie	287 800	143 900	143 900
Kenya	319 900	319 890	10
Lesotho	115 392	100 680	14 712
Libéria	119 139	119 139	
Maroc	30 173	30 173	
Mexique	134 771	134 771	

Tableau 4 (suite)

Fonds/pays ou région	Fonds alloués	Dépenses	Solde non engagé au 31 décembre 1988
Moyen-Orient	145 000	114 641	30 359
Mozambique	5 000	4 400	600
Nicaragua	70 000	69 240	760
Niger	44 000	43 340	660
Nigéria	33 550	33 550	
Ouganda	91 000	40 316	50 684
Pakistan	116 800	99 583	17 217
Papouasie-Nouvelle-Guinée	21 250	15 000	6 250
Portugal	64 000	59 000	5 000
République centrafricaine	140 000	87 477	52 523
République-Unie de Tanzanie	190 491	166 320	24 171
Rwanda	273 276	273 276	
Sénégal	310 000	268 903	41 097
Sierra Leone	8 600		8 600
Somalie	4 600	2 414	2 186
Soudan	228 250	225 387	2 863
Swaziland	43 000	38 920	4 080
Togo	52 300	52 300	
Tunisie	32 500	31 895	605
Zaïre	313 637	234 687	78 950
Zambie	69 011	56 658	12 353
Allocations globales	287 732	100 000	187 732
Total	5 763 943	4 886 621	877 322

Tableau 5

Programmes spéciaux du Haut Commissariat des Nations Unies
pour les réfugiés

Disponibilités et dépenses en 1988

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé au 31 décembre 1988
		En espèces	En nature	
PROGRAMME DE RAPATRIEMENT DES REFUGIES AFGHANS				
<u>Iran (République islamique d')</u>				
Total partiel	2 188 771			2 188 771
<u>Pakistan</u>				
Rapatriment		857 035		
Total partiel	2 333 547	857 035		1 476 512
<u>Allocations globales</u>				
Rapatriment		11 072 034		
Total partiel	22 054 324	11 072 034		10 982 290
Total	26 576 642	11 929 069		14 647 573
RAPATRIES MOZAMBICAINS				
<u>Mozambique</u>				
Secours d'urgence		2 849 176		
Abris			51 965	
Total	3 047 916	2 849 176	51 965	146 775

Tableau 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé au 31 décembre 1988
		En espèces	En nature	
RAPATRIES ETHIOPIENS				
<u>Ethiopie</u>				
Secours d'urgence		4 328 834		
Transport		61 000		
Appui au programme et administration		635 824		
Total	5 733 607	5 025 658		707 949
RAPATRIES GUATEMALTEQUES				
<u>Guatemala</u>				
Installation locale		953 958		
Total	2 288 217	953 958		1 334 259
RAPATRIES NICARAGUAYENS				
<u>Nicaragua</u>				
Installation locale		3 255 132		
Total	5 062 978	3 255 132		1 807 846

Tableau 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé a 31 décembre 1988
		En espèces	En nature	
OPERATION DE CHYPRE				
<u>Chypre</u>				
Agriculture		29 842		
Enseignement secondaire du premier degré		14 364		
Assistance polyvalente		14 033 697		
Assistance médicale			1 000 000	
Appui au programme et administration		336 563		
Total	26 142 928	14 414 466	1 000 000	10 728 462
DEPARTS ORGANISES DU VIET NAM				
<u>Viet Nam</u>				
Réinstallation		1 395 900		
Appui au programme et administration		318 084		
Total	2 919 503	1 713 984		1 205 519
PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PIRATERIE EN ASIE DU SUD-EST				
<u>Thaïlande</u>				
Aide polyvalente		2 551 021		
Total	2 551 021	2 551 021		

Tableau 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé au 31 décembre 1988
		En espèces	En nature	
RAPATRIES OUGANDAIS VENANT DU SOUDAN				
<u>Ouganda</u>				
Secours d'urgence		3 556 664		
Total	3 598 747	3 556 664		42 083
AUTRES FONDS D'AFFECTATION SPECIALE				
<u>Algérie</u>				
Aide alimentaire			915 751	
Total partiel	926 852		915 751	11 101
<u>Angola</u>				
Secours d'urgence		58 993		
Total partiel	1 134 222	58 993		1 075 229
<u>Argentine</u>				
Total partiel	7 829			7 829
<u>Banladesh</u>				
Rapatricement		21 024		
Total partiel	75 000	21 024		53 976

Tableau 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé au 31 décembre 1988
		En espèces	En nature	
<u>Belgique</u>				
Installation locale		8 925		
Appui au programme et administration		48 871		
Total partiel	658 121	57 796		600 325
<u>Botswana</u>				
Enseignement secondaire du premier degré		479 591		
Total partiel	479 591	479 591		
<u>Burundi</u>				
Installation locale		1 211 111		
Assistance médicale		50 000		
Total partiel	1 561 195	1 261 111		300 084
<u>Cameroun</u>				
Aide alimentaire		11 058		
Total partiel	11 058	11 058		
<u>Costa Rica</u>				
Aide alimentaire			39 900	
Total partiel	50 096		39 900	10 196
<u>Djibouti</u>				
Vêtements			8 762	
Total partiel	17 761		8 762	8 999

Tableau 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé au 31 décembre 1988
		En espèces	En nature	
<u>Egypte</u>				
Installation locale		17 804		
Total partiel	36 092	17 804		18 288
<u>El Salvador</u>				
Installation locale		419 904		
Total partiel	476 613	419 904		56 709
<u>Espagne</u>				
Total partiel	46 448			46 448
<u>Etats-Unis d'Amérique</u>				
Secours d'urgence		62 397		
Assistance médicale		15 000		
Total partiel	171 771	77 397		94 374
<u>Ethiopie</u>				
Couverture			73 559	
Vêtements			45 697	
Aide alimentaire		5 100 920	15 033 434	
Abris			96 161	
Transports		105 881		
Véhicules			18 521	
Total partiel	20 783 441	5 206 801	15 267 372	309 268

Tableau 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé au 31 décembre 1987
		En espèces	En nature	
<u>France</u>				
Information		247 849		
Appui au programme et administration		22 997		
Total partiel	279 378	270 846		8 532
<u>Guayana</u>				
Total partiel	18 698			18 698
<u>Haïti</u>				
Installation locale		149 845		
Total partiel	150 000	149 845		155
<u>Honduras</u>				
Agriculture		257 193		
Aide alimentaire		271 081	132 500	
Total partiel	1 552 805	528 274	132 500	892 031
<u>Hong-kong</u>				
Assistance juridique		276 801		
Assistance médicale		49 021		
Total partiel	329 253	325 822		3 431
<u>Iran, République islamique d'</u>				
Aide alimentaire		738 500	366 300	
Total partiel	1 104 800	738 500	366 300	

Tableau 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé au 31 décembre 1988
		En espèces	En nature	
<u>Iraq</u>				
Total partiel	26 500			26 500
<u>Japon</u>				
Total partiel	172 003			172 003
<u>Kampuchea démocratique</u>				
Assistance polyvalente		445 170		
Appui au programme et administration		147 049		
Total partiel	1 132 137	592 219		539 918
<u>Liban</u>				
Installation locale		910		
Total partiel	600 910	910		600 000
<u>Lesotho</u>				
Installation locale		101 718		
Total partiel	104 660	101 718		2 942
<u>Malawi</u>				
Couvertures			350 000	
Aide alimentaire		6 694 320	7 558 603	
Véhicules		485 447	716 906	
Appui au programme et administration		166 498		
Total partiel	16 868 785	7 346 265	8 625 509	897 011

Tableau 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé au 31 décembre 1988
		En espèces	En nature	
<u>Mexique</u>				
Total partiel	61 390			61 390
<u>Mozambique</u>				
Vêtements			36 041	
Total partiel	36 041		36 041	
<u>Namibie</u>				
Rapatriement		1 041 698		
Total partiel	1 200 000	1 041 698		158 302
<u>Ouganda</u>				
Total partiel	346 000			346 000
<u>Pakistan</u>				
Orientation		74 564	299 325	
Ustensiles ménagers			3 450 000	
Aide alimentaire			5 842 779	
Activités génératrices de revenus		226 235		
Assistance polyvalente		35 746		
Total partiel	10 029 245	336 545	9 592 104	100 596
<u>Papouasie-Nouvelle-Guinée</u>				
Vêtements			9 316	
Total partiel	9 316		9 316	

Tableau 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé au 31 décembre 1988
		En espèces	En nature	
<u>Philippines</u>				
Assistance polyvalente		15 000		
Total partiel	18 107	15 000		3 107
<u>République centrafricaine</u>				
Vêtements			10 834	
Total partiel	90 493		10 834	79 659
<u>République démocratique populaire lao</u>				
Aide alimentaire		283 200		
Assistance polyvalente		465 923		
Appui au programme et administration		34 056		
Total partiel	862 097	783 179		78 918
<u>République dominicaine</u>				
Total partiel	15 336			15 336
<u>République-Unie de Tanzanie</u>				
Vêtements			45 827	
Aide alimentaire			118 765	
Total partiel	164 592		164 592	

Tableau 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé au 31 décembre 1988
		En espèces	En nature	
<u>Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</u>				
Assistance médicale		7 000		
Total partiel	7 000	7 000		
<u>Rwanda</u>				
Total partiel	455 939			455 939
<u>Somalie</u>				
Agriculture		297 508		
Enseignement secondaire du premier degré			17 870	
Aide alimentaire		537 000	11 010 250	
Total partiel	14 380 366	834 508	11 028 120	2 517 738
<u>Soudan</u>				
Vêtements			18 282	
Aide alimentaire			518 644	
Installation locale		2 045 973		
Total partiel	7 277 741	2 045 973	536 926	4 694 842
<u>Sri Lanka</u>				
Secours d'urgence		6 360 261		
Abris			107 914	
Total partiel	7 247 126	6 360 261	107 914	778 951

Tableau 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé au 31 décembre 1988
		En espèces	En nature	
<u>Swaziland</u>				
Aide alimentaire			2 197 873	
Total partiel	2 197 873		2 197 873	
<u>Thaïlande</u>				
Aide alimentaire			3 380 198	
Assistance juridique		1 019 256		
Assistance médicale		176 827	54 303	
Aide d'appoint		236 220		
Appui au programme et administration		72 333		
Total partiel	6 161 666	1 504 636	3 434 501	1 222 529
<u>Turquie</u>				
Total partiel	2 000 000			2 000 000
<u>Uruguay</u>				
Assistance polyvalente		4 000		
Total partiel	4 080	4 000		80
<u>Viet Nam</u>				
Vêtements			7 351	
Total partiel	7 351		7 351	
<u>Yémen</u>				
Secours d'urgence		317 423		
Total partiel	603 187	317 423		285 764

Tableau 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé au 31 décembre 1988
		En espèces	En nature	
<u>Zaire</u>				
Aide alimentaire		956 025	396 960	
Total partiel	2 141 436	956 025	396 960	788 451
<u>Zimbabwe</u>				
Aide alimentaire		359 900	144 000	
Abris			134 027	
Transports			35 928	
Total partiel	673 855	359 900	313 955	
<u>Allocations globales</u>				
Orientation		277 042		
Enseignement secondaire du premier degré		24 854		
Administrateur auxiliaire		3 468 885		
Installation locale		1 554 468		
Aide polyvalente		12 985		
Information		562 818		
Aide d'appoint		300 000		
Transports		115 696		
Appui au programme et administration		2 577 777		
Programme de la Banque mondiale au Pakistan		3 694 607		
Total partiel	31 359 906	12 589 132		18 770 774
TOTAL	136 126 162	44 821 158	53 192 581	38 112 423
TOTAL GENERAL	214 047 721	91 070 286	54 244 546	68 732 889

Tableau 6

Etat des projets d'exercices antérieurs - Ensemble des fonds

Engagements réglés et non réglés au 31 décembre 1988

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds/pays ou région	Engagements non réglés au 1er janvier 1988	Décaissements en 1988	Engagements annulés en 1988	Engagements non réglés au 31 décembre 1988
<u>Programme annuel</u>				
Algérie	2 200 050	1 688 999	511 051	
Allemagne, République fédérale d'	54 618	16 574	38 044	
Amérique latine				
Pays du nord-ouest de l'Amérique latine	41 266	20 124	18 524	2 618
Pays de l'Amérique latine septentrionale	346 066	154 595	173 357	18 114
Pays de l'Amérique latine méridionale	86 109	66 887	19 222	
Angola	801 038	423 420	377 618	
Argentine	32 618	26 328	6 290	
Australie	47 042	12 337	34 705	
Autriche	2 051	1 743	308	
Bangladesh	3 713	754	2 959	
Belgique	88 622	39 597	49 025	
Botswana	312 512	243 636	68 876	
Burkina Faso	9 881	567	9 314	
Burundi	113 048	38 638	74 410	
Cameroun	522 071	359 158	162 913	
Canada	32 344	19 945	12 399	
Chypre	2 512	2 319	193	
Congo	102 550	79 985	22 565	
Costa Rica	703 885	412 723	291 162	
Côte d'Ivoire	19 966	191	19 775	
Djibouti	430 493	347 114	83 379	
Egypte	195 237	73 579	121 658	
Espagne	5 102	3 595	1 507	
Etats-Unis d'Amérique	63 880	44 047	19 833	
Ethiopie	2 669 694	1 583 798	1 015 896	70 000
France	48 488	35 120	13 368	
Gabon	604	279	325	
Ghana	31 586	31 586		
Grèce	24 938	19 479	5 459	
Honduras	911 127	518 486	392 641	
Hong-kong	1 106 537	1 094 850	11 687	
Inde	352 221	207 876	144 345	
Indonésie	223 087	117 233	105 854	
Iran, République islamique d'	3 228 775	2 522 247	625 108	81 420
Irlande	1 957	846	1 111	
Italie	137 544	112 307	25 237	
Japon	17 591	4 874	12 717	
Kenya	324 635	77 559	196 176	50 900

Tableau 6 (suite)

Fonds/pays ou région	Engagements non réglés au 1er janvier 1988	Décaissements en 1988	Engagements annulés en 1988	Engagements non réglés au 31 décembre 1988
<u>Programme annuel (suite)</u>				
Lesotho	121 838	11 906	79 438	30 494
Liban	9 255	1 765	7 490	
Libéria	23 895	5 934	17 961	
Malaisie	94 048	58 783	35 265	
Malawi	17 871	18	17 853	
Malte	2 000	2 000		
Maroc	9 720	8 537	1 183	
Mexique	850 857	712 660	138 197	
Moyen-Orient	133 736	96 965	8 680	28 091
Mozambique	92 477	79 422	13 055	
Népal	4 409		4 409	
Nicaragua	66 798	16 960	49 838	
Nigéria	46 916	31 226	15 690	
Ouganda	1 091 058	534 898	556 160	
Pakistan	5 085 440	3 651 546	1 256 707	177 187
Papouasie-Nouvelle-Guinée	108 325	36 061	72 264	
Pays-Bas	1 399	629	770	
Philippines	548 327	474 250	74 077	
Portugal	9 774	4 039	5 735	
République centrafricaine	165 013	32 648	132 365	
République de Corée	48 873	48 873		
République-Unie de Tanzanie	888 718	736 634	152 084	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	52 500	41 369	11 131	
Rwanda	188 680	141 758	46 922	
Sénégal	56 671	32 761	23 910	
Sierra Leone	51 079	38 464	12 615	
Singapour	9 383	4 399	4 984	
Somalie	9 998 718	6 359 853	2 455 554	1 183 311
Soudan	13 985 905	7 400 237	6 050 329	535 339
Suède	27 082	6 092	20 990	
Suisse	4 587	4 587		
Swaziland	314 479	257 765	56 714	
Thaïlande	3 686 986	3 578 259	108 727	
Togo	21 853	15 062	6 791	
Turquie	111 613	23 617	87 996	
Viet Nam	139 287	75 911	63 376	
Yougoslavie	463 456	83 609	379 847	
Zaire	701 021	519 627	181 394	
Zambie	1 064 751	575 239	489 512	
Zimbabwe	452 476	419 492	32 984	
Autres pays de l'Afrique occidentale	10 965	8 183	2 782	
Conférence panafricaine	11 148	5 682	5 466	
Autres pays asiatiques	229 684	176 899	52 251	534
Allocations globales	2 793 941	1 657 286	1 136 655	
Total	59 092 470	38 375 300	18 539 162	2 178 008

Tableau 6 (suite)

Fonds/pays ou région	Engagements non réglés au 1er janvier 1988	Décaissements en 1988	Engagements annulés en 1988	Engagements non réglés au 31 décembre 1988
<u>Fonds extraordinaire</u>				
Ethiopie	49 436	5 460	43 976	
Guatemala	25 430	921	24 509	
Iran, République islamique d'	51 809	45 929		5 880
Kenya	35 398	24 532	10 866	
Malawi	47 864	47 166	698	
Pakistan	125 350	123 763	1 587	
République-Unie de Tanzanie	284 280	277 446	6 834	
Sri Lanka	1 423 135	1 398 786	22 390	1 959
Thaïlande	363 548	363 529	19	
Yémen	844 595	559 230	9 378	275 987
Zambie	99 882		99 882	
Total	3 350 727	2 846 762	220 139	283 826
<u>Compte d'éducation</u>				
Algérie	32 236	17 753		14 483
Amérique latine				
Pays du nord-ouest de l'Amérique latine	20 846	9 168	6 647	5 031
Pays de l'Amérique latine septentrionale	72 463	53 936	9 855	8 672
Bangladesh	22 275	7 242	15 033	
Bénin	90 511	54 262	36 249	
Botswana	42 297	36 464	5 833	
Burkina Faso	145 867	143 928	1 939	
Burundi	84 695	84 695		
Cameroun	115 459	115 459		
Congo	246 836	246 671	165	
Costa Rica	4 946		4 946	
Côte d'Ivoire	49 293	49 293		
Djibouti	15 367	5 766	9 601	
Egypte	414 577	141 170		273 407
Ethiopie	36 195	20 835	15 360	
Gabon	13 905	13 905		
Ghana	23 234	13 949	9 285	
Inde	96 549	59 600	36 949	
Italie	106 164	92 438	13 726	
Lesotho	13 895	13 895		
Libéria	33 334	22 734	10 600	
Maroc	13 821	13 709	112	
Mexique	109 618	76 053	33 565	
Moyen-Orient	109 710	91 609		18 101
Nicaragua	764		764	
Niger	41 031	27 046	13 985	

Tableau 6 (suite)

Fonds/pays ou région	Engagements non réglés au 1er janvier 1988	Décaissements en 1988	Engagements annulés en 1988	Engagements non réglés au 31 décembre 1988
<u>Compte d'éducation (suite)</u>				
Nigéria	35 155	14 484	20 671	
Ouganda	83 432	34 738	48 694	
Pakistan	114 631	90 855		23 776
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4 532		4 532	
Portugal	11 400		11 400	
République centrafricaine	167 607	161 213		6 394
République-Unie de Tanzanie	40 439		40 439	
Rwanda	58 528	58 003	525	
Sénégal	277 901	185 977	91 924	
Sierra Leone	15 920	1 194	14 726	
Somalie	3 504	2 805		699
Soudan	55 588	39 385		16 203
Swaziland	23 660	3 205	20 455	
Togo	43 953	25 633	6 757	11 563
Tunisie	21 022	19 207		1 815
Zaïre	103 933	79 346	4 952	19 635
Zambie	56 066	34 810	21 256	
Allocations globales	131 169	68 193	62 976	
Total	3 204 328	2 230 628	573 921	399 779
<u>Rapatriés mozambicains</u>				
Mozambique	1 128 290	1 046 941	23 783	57 566
Total	1 128 290	1 046 941	23 783	57 566
<u>Rapatriés éthiopiens</u>				
Ethiopie	1 377 443	323 157	1 054 286	
Total	1 377 443	323 157	1 054 286	
<u>Rapatriés guatémaltèques</u>				
Guatemala	127 724	126 618		1 106
Total	127 724	126 618		1 106

Tableau 6 (suite)

Fonds/pays ou région	Engagements non réglés au 1er janvier 1988	Décaissements en 1988	Engagements annulés en 1988	Engagements non réglés au 31 décembre 1988
<u>Rapatriés nicaraguayens</u>				
Nicaragua	1 067 499	1 042 371	14 991	10 137
Total	1 067 499	1 042 371	14 991	10 137
<u>Opération de Chypre</u>				
Chypre	2 814 944	2 593 791	78 430	142 723
Total	2 814 944	2 593 791	78 430	142 723
<u>Départs organisés du Viet Nam</u>				
Viet Nam	1 062 706	130 652	932 054	
Total	1 062 706	130 652	932 054	
<u>Rapatriés ougandais du Soudan</u>				
Ouganda	2 425 963	1 687 139	51 432	687 392
Total	2 425 963	1 687 139	51 432	687 392
<u>Autres fonds d'affectation spéciale</u>				
Algérie	3 001 916	1 995 085	11 101	995 730
Angola	536 848		536 848	
Argentine	8 700	4 336	4 364	
Belgique	188 741	139 818	48 923	
Botswana	31 250	27 624		3 626
Cameroun	409 091	409 091		
Costa Rica	196 011	168 024		27 987
Djibouti	2 925	1 121	1 804	
El Salvador	266 440	266 440		
Espagne	63 878	30 040	33 838	
Etats-Unis d'Amérique	15 851	927	14 924	
Ethiopie	8 671 601	4 485 692	1 677 890	2 508 019
France	7 111	7 111		
Honduras	125 811	94 465	31 346	
Iran, République islamique d'	361 248	892	381	359 975
Japon	18 986	17 754	1 232	

Tableau 6 (suite)

Fonds/pays ou région	Engagements non réglés au 1er janvier 1988	Décaissements en 1988	Engagements annulés en 1988	Engagements non réglés au 31 décembre 1988
<u>Autres fonds d'affectation spéciale (suite)</u>				
Kampuchea démocratique	161 320	70 938	63 574	26 808
Kénya	123 369			123 369
Malawi	3 640 974	3 420 865	47 739	172 370
Mexique	387 768	198 000	189 768	
Ouganda	387 087		12 084	375 003
Pakistan	1 632 435	939 885	344 448	348 102
Rwanda	106 250	106 250		
République démocratique populaire lao	569 727	312 009	93 107	164 611
République-Unie de Tanzanie	22 472	20 960		1 512
Somalie	8 093 463	4 832 592	547 774	2 713 097
Soudan	7 680 449	3 199 278	1 095 802	3 385 369
Swaziland	217 687	217 687		66 679
Tchad	718 310	635 628	16 003	409 109
Thaïlande	1 305 222	784 870	111 243	56 500
Timor oriental	56 500			
Zaïre	891 502	428 603	15 558	447 341
Zambie	9 036	9 036		
Zimbabwe	148 750			148 750
Allocations globales	1 957 371	1 121 736	679 990	155 645
Total	42 016 100	23 946 757	5 579 741	12 489 602
Total général	117 668 194	74 350 116	27 067 939	16 250 139

Tableau 7

Prêts accordés à des réfugiés ou en leur faveur

(En dollars des Etats-Unis)

	Pour l'année 1988	Montants cumulatifs au 31 décembre 1988
<u>Total des prêts accordés</u>	-	16 362 777
<u>Ajustements</u>		
Sommes non utilisées remboursées par des agents d'exécution	-	(817 068)
Sommes transférées au Comité pour les réfugiés établi avec le Ministère autrichien de l'intérieur	(4 105 721)	(4 105 721)
Ajustements de change	(350 939)	5 811 955
		<u>17 251 943</u>
<u>Règlements</u>		
Remboursements	(247 860) a/	(12 403 038)
Conversion de prêts en dons/ passation par profits et pertes	-	(803 765)
Frais de recouvrement et autres frais des agences d'exécution	(22 096)	(410 077)
		<u>(13 616 880)</u>
<u>Total des prêts non remboursés au 31 décembre 1988</u>		3 635 063
Dont montants à rembourser dès réception :		
A des agences d'exécution pour frais de recouvrement		(474 886)
<u>Total des prêts remboursables au Haut Commissariat au 31 décembre 1988</u>		3 160 177 b/

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau 7)

a/ Ventilation des remboursements :

HCR	<u>247 860</u>
	<u>247 860</u>

b/ Ventilation selon l'origine des fonds :

Grands programmes d'assistance	3 159 287
Fonds d'affectation spéciale	<u>890</u>
	<u>3 160 777</u>

Tableau 8

Placements au 31 décembre 1988

(En dollars des Etats-Unis)

Banques	Délai	Taux d'intérêt (pourcentage annuel)	Échéance	Montant	Intérêts échus
<u>Comptes à vue avec préavis de retrait</u>					
Citicorp, Zurich	2 jours	8 1/4		8 200 000	
Deutsche Girozentrale, Luxembourg (1 000 000 DM)	2 jours	4 5/8		581 395	
Banque scandinave en Suisse, Genève	2 jours	8 3/4		2 000 000	
Deutsche Bank, Bonn (4 200 000 DM)	2 jours	4		2 441 860	
Lloyds Bank, Londres (4 600 000 £ stg)	2 jours	12 1/4		8 471 455	
				<u>21 694 710</u>	
<u>Comptes de dépôt</u>					
Commonwealth Bank of Australia, Londres	7 jours	10 3/8	04/01/89	3 000 000	2 594
Tokai Bank, Londres	31 jours	9 5/16	05/01/89	5 000 000	33 628
Société de Banque suisse, Genève (2 200 000 FS)	13 jours	5	06/01/89	1 527 778	1 485
Den Norske Creditbank, Luxembourg	14 jours	10	10/01/89	2 000 000	2 222
Canadian Imperial Bank of Commerce, Londres	14 jours	9 3/8	11/01/89	3 000 000	2 344
Amsterdam-Rotterdam Bank, Amsterdam	14 jours	9 3/8	11/01/89	2 000 000	1 562
Crédit lyonnais, Genève	34 jours	9 1/2	17/01/89	5 000 000	22 431
Mitsubishi Bank, Londres	33 jours	9 3/4	23/01/89	2 000 000	5 417
Banque de commerce et de placements, Genève	33 jours	9 5/8	23/01/89	3 000 000	8 021
Syndicate Bank, Londres	31 jours	9 9/16	27/01/89	2 000 000	2 125
Svenska Handelsbanken, Stockholm	33 jours	9 3/8	30/01/89	3 000 000	2 344
Svenska Handelsbanken, Stockholm	32 jours	9 7/16	31/01/89	2 000 000	524
				<u>33 527 778</u>	<u>84 697</u>

Tableau 8 (suite)

Encaisse et placements : 1984-1988

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1984	1985	1986	1987	1988
<u>Encaisse et placements au 31 décembre</u>					
Comptes courants	6 734	1 921	3 875	5 335	13 782
Comptes à 48 heures	19 500	21 300	6 500	8 400	21 695
Comptes de dépôt	130 000	83 000	74 595	115 655	33 528
	<u>156 234</u>	<u>106 221</u>	<u>84 970</u>	<u>129 390</u>	<u>69 005</u>
<u>Montant moyen des disponibilités pendant l'année</u>					
En comptes courants	8 766	7 141	9 050	13 985	13 782
Placements (comptes à 48 heures et comptes de dépôt)	150 343	92 068	84 564	87 396	80 179
	<u>159 109</u>	<u>99 209</u>	<u>93 614</u>	<u>101 381</u>	<u>93 961</u>
<u>Intérêts échus</u>					
Comptes courants	136	100	204	411	363
Placements	16 443	7 989	5 980	5 870	5 494
	<u>16 579</u>	<u>8 089</u>	<u>6 184</u>	<u>6 281</u>	<u>5 857</u> <u>a/</u>
<u>Taux moyen d'intérêt</u>					
Sur le total moyen de l'encaisse	10,42 %	8,15 %	6,61 %	6,20 %	6,23 %
Sur le montant moyen des fonds placés	10,94 %	8,68 %	7,07 %	6,72 %	6,85 %

a/ Le montant de 4 995 dollars des Etats-Unis indiqué dans l'état 2 sous la rubrique "Autres recettes" se répartit comme suit :

	Dollars E.-U.
Intérêts échus	5 857 377,96
Ajustements de change et frais bancaires	(862 462,95)
	<u>4 994 915,01</u>

IV. EXPOSE DES POLITIQUES COMPTABLES FONDAMENTALES APPLICABLES
AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GERÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE
DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

Politiques comptables fondamentales

1. Les comptes relatifs aux contributions volontaires destinées au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sont tenus conformément aux règles de gestion financière des contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire pour les réfugiés, publiées en 1974 et récapitulées dans le document publié sous la cote A/AC.96/503/Rev.2 du 30 juin 1981.
2. Les comptes relatifs aux contributions volontaires destinées au HCR portent sur l'année civile. Ils sont soumis au Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies et au Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire.
3. Les fonds mis à la disposition du Haut Commissaire à d'autres fins que pour le programme annuel et le Fonds extraordinaire sont comptabilisés en tant que fonds d'affectation spéciale, réserves ou comptes spéciaux, selon le cas, conformément aux règles de gestion financière.
4. La passation par profits et pertes des pertes sur l'encaisse, les biens ou la valeur comptable des sommes à recevoir, y compris la conversion de prêts en dons, est régie par l'article 10.6 du règlement financier. Un état de toutes les sommes passées par profits et pertes est soumis au Comité des commissaires aux comptes en même temps que les comptes annuels.
5. Les opérations financières sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité patrimoniale. Ainsi, par exemple, toutes les contributions annoncées définitivement (à l'exception des contributions aux programmes généraux de 1989 annoncées en 1988) sont comptabilisées comme recettes en 1988 même si elles intéressent des programmes dont le financement doit se prolonger en 1989 et qu'une partie des dépenses correspondantes puissent donc n'être engagées qu'en 1988. De même, on entend par "dépenses" le total des dépenses engagées au 31 décembre 1988, qu'elles aient été réglées ou non. Les engagements pris en vertu d'accords ou de lettres d'instruction signés avant le 31 décembre 1988 pour des projets commençant en 1989 ne figurent pas parmi les dépenses de 1988.

Contributions

6. Les espèces reçues au titre de contributions sont comptabilisées en leur équivalent en dollars des Etats-Unis, calculé au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur à la date où elles ont été reçues. Le montant des contributions annoncées mais non encore versées est ajusté de façon à pouvoir être exprimé en son équivalent en dollars, calculé sur la base du taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur les 30 juin et 31 décembre de chaque année. Les contributions annoncées non acquittées pendant plus de cinq ans continuent à figurer sur les livres, pour mémoire, mais ne sont pas comptabilisées.

Conversion des monnaies

7. Les comptes du HCR sont libellés en dollars des Etats-Unis. Les opérations effectuées dans d'autres monnaies sont converties en dollars des Etats-Unis au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur au moment de l'opération. A la fin de l'année, l'encaisse, les placements et les diverses sommes à recevoir et à payer en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis sont convertis au taux de change applicable pour les opérations de l'ONU. Les ajustements de change sont portés au débit ou au crédit du Fonds général.

Capital fixe

8. Les biens non consommables acquis à l'aide des contributions volontaires au HCR et qui sont la propriété du HCR sont comptabilisés comme dépenses dans les comptes budgétaires appropriés pour l'année d'acquisition; ces biens ne figurent pas dans le bilan mais font l'objet d'inventaires distincts. La valeur comptable au 31 décembre 1988 des biens non consommables retenus à des fins administratives était de 22 550 539 dollars.

Placements

9. Les fonds qui ne sont pas nécessaires dans l'immédiat sont placés à court terme conformément à l'article 9.1 du règlement financier et un rapport sur ces placements est joint aux comptes annuels (tableau 8). Les revenus des placements sont portés au crédit du Fonds général, comme le prévoit l'article 9.3 du règlement financier.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة . فسه البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
